



La revue des marchés publics



<http://www.dacmef.gov.bf>

N° 3850 - Jeudi 04 Avril 2024

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA PROSPECTIVE

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

* Résultats de dépouillements : P. 3 à 41

- Résultats provisoires des ministères, institutions
et maîtrises d'ouvrages déléguées..... P. 3 à 18

- Résultats provisoires des régions P. 19 à 41

* Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 42 à 60

- Marchés de fournitures et services courants P. 42 à 49

- Marchés de travaux P. 50 & 51

- Marchés de prestations intellectuelles P. 52 à 60

* Avis d'Appels d'offres des régions : P. 61 à 65

- Marchés de fournitures et services courants P. 61 & 62

- Marchés de travaux P. 63 & 65

- Marchés de prestations intellectuelles P. 64



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

RADIODIFFUSION TELEVISION DU BURKINA

Rectificatif du Quotidien n°3848 - Mardi 02 Avril 2024, page 3, portant sur la suite du tableau

Demande de Prix N°2024-03/MCCAT/SG/DG-RTB/PRM du 15/02/2024 relative à la fourniture, le montage, l'équilibrage et le parallélisme de pneus et des batteries au profit de la RTB ;

Financement : Budget de la RTB, exercice 2024 ; Publication : Revue des Marchés Publics N°3823 du 27/02/2024 ;

Nombre de concurrents : cinq (05) plis ; Date de dépouillement : 06/03/2024.

Soumissionnaire	Montants lus	Montants corrigés (en FCFA TTC)	Observations	Rang
Budgets prévisionnels en FCFA TTC :				
Minimum= 23 300 000 ; Bornes : 0,85M= 19 156 756 «M= 22 537 360 » 1,15M= 25 917 964 Maximum= 30 000 000 ; Bornes : 0,85M= 24 788 380 « M= 29 162 800 » 1,15M= 33 537 220				
ATOME Sarl	Mini : 22 480 800 TTC Maxi : 29 358 400 TTC	Mini : 22 480 800 Maxi : 29 358 400	Conforme	1er
SOEMAT BF	Mini : 19 260 000 HTVA Maxi : 25 180 000 HTVA	Mini : 22 726 800 Maxi : 29 712 400	Conforme	2ème
NOBILO BURKINA	Mini : 16 070 000 HTVA Maxi : 20 890 000 HTVA	Mini : 18 962 600 Maxi : 24 650 200	Non conforme : Montants minimum et maximum anormalement bas	-
G Z H	Mini : 22 343 300 TTC Maxi : 29 110 600 TTC	Mini : - Maxi : -	Non conforme -Item 1 : Spécifications techniques : propose pneu 265/65 R 17 112H au lieu de pneu 265/65 R 17 112T, 697 demandé dans le DAO ; -Item 2 : Spécifications techniques : propose pneu 265/70 R15 112H au lieu de pneu 265/70 R 15 112T, 697 demandé dans le dossier de la présente DPX ; -Item 3 : Spécifications techniques : propose pneu 245/70 R 19 135/133 au lieu de pneu 245/70R19.5 91V demandé dans le dossier de la présente DPX ; -Item 4: Spécifications techniques: propose pneu 255/70 R15 C 115/110S au lieu de pneu 255/70 R 15 C 697 demandé dans le dossier de la présente DPX ; -Item 8: Spécifications techniques: propose pneu 385/65 R22.5 au lieu de pneu 385/65 R 22.5 150/147 M demandé dans le dossier de la présente DPX ; -Item 9: Spécifications techniques: propose pneu 245/70 R19.5 135/133 au lieu de pneu 245/70 R 19.5 165/152 demandé dans le dossier de la présente DPX ; -Item 10: Spécifications techniques: propose pneu 700 R 16 au lieu de pneu 700 R 16 117/116 L demandé dans le dossier de la présente DPX ; -Item 11: Spécifications techniques: propose pneu 315/70 R22.5 122/120 au lieu de pneu 315/70 R 22.5 150/147 M demandé dans le dossier de la présente DPX.	-
G S A	Mini : 19 596 024 TTC Maxi : 26 079 770 TTC	Mini : - Maxi : -	Non conforme -La visite de l'atelier a permis de constater que : -le pont élévateur à ciseaux est absent ; -le banc de géométrie informatisé est en panne, -l'équilibreuse de roues poids lourd est absent mais le soumissionnaire affirme que celle de poids léger peut fait le même travail ; -le démonte pneu poids lourd est absent mais le soumissionnaire affirme que celui de poids léger peut fait le travail.	-
Attributaire :	ATOME Sarl pour un montant minimum de vingt-deux millions quatre cent quatre-vingt mille huit cent (22 480 800) FCFA TTC et un montant maximum de vingt-neuf millions trois cent cinquante-huit mille quatre cents (29 358 400) FCFA TTC. Le délai d'exécution est de trente (30) jours pour chaque commande au titre de l'année budgétaire 2024.			

Résultats provisoires

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE

Demande de prix N°2024-001/ENAM/DG/PRM du 08/01/2024 pour l'entretien, la réparation et la maintenance du matériel informatique, des photocopieurs et du groupe électrogène au profit de l'ENAM, IRA/HAUTS BASSINS et IRA/EST (lot 3).

Financement : Budget ENAM, gestion 2024

Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N°3788 du 09 Janvier 2024

Date de Dépouillement : 15 Janvier 2024

Lettre de Convocation : N°2024-001/ENAM/DG/PRM du 10 Janvier 2024

Nombre de plis reçus : Six (06) plis pour le lot 3

Calcul de l'offre anormalement basse

Moyenne des offres conformes = 4 808 391 ; 0.4P = 1 923 356 ; E = 6 000 000 ; 0.6^E = 3 600 000.

0.6E+0.4P = 5 523 356

0.85 de 5 523 356 = 4 694 853 et 1.15 = 6 351 859

Lot 3 : l'Entretien, la réparation et la maintenance du groupe électrogène au profit de l'ENAM

JEHO NISSI SARL	3 020 800 TTC	4 979 600 TTC	3 020 800 TTC	4 979 600 TTC	Conforme Classé 4 ^{ème}
BATI K PRO	2 547 000 HTVA	4 066 000 HTVA	3 005 460 TTC	4 797 880 TTC	Conforme Classé 3 ^{ème}
MUSELEC	2 735 000 HTVA	3 845 000 HTVA	3 227 300 TTC	4 537 100 TTC	Offre anormalement basse Non classé
SO.T.E.E.MA SARL	3 097 500 TTC	4 655 100 TTC	3 097 500 TTC	4 655 100 TTC	Offre anormalement basse Non classé
ENGCI-SARL	2 801 320 TTC	5 535 380 TTC	2 507 180 TTC	4 954 165 TTC	Conforme Rabais de 10.5 % sur le montant minimum HTVA et sur le montant maximum HTVA. Classé 1 ^{er}
ESI	2 275 000 HTVA	4 050 000 HTVA	2 684 500 TTC	4 926 500 TTC	Conforme A l'Item 1 : quantité maximum 100 au lieu de 110 Classé 2 ^{ème}

Attributaire : ENGCI-SARL pour un montant minimum de deux millions cinq cent sept mille cent quatre-vingt (2 507 180) F CFA TTC et pour un montant maximum de quatre millions neuf cents cinquante-quatre mille cent soixante-cinq (4 954 165) F CFA TTC.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

Demande de prix N°2024-015/MENAPLN/SG/DMP du 01 mars 2024 pour l'acquisition de vivres au profit des lycées scientifiques régionaux.

FINANCEMENT : budget ETAT, exercice 2024 ; **Convocation CAM :** N°2024-00035/MENAPLN/SG/DMP/sse-ppm du 18/03/2024 ;

PUBLICATION : Quotidien des Marchés Publics N°3833 du mardi 12/03/2024 ;

Date d'ouverture : 22/03/2024 ; **Nombre de concurrents/lot :** Lot unique huit (08).

N°	SOUSSIONNAIRES	Montant lu publiquement en F CFA TTC	Montant corrigé en FCFA TTC	OBSERVATIONS
				< 0,85M = 64 849 772 et 1,15M = 87 737 927 >
1	P-B-I sarl	71 000 420	71 000 420	Conforme
2	EAKF	76 247 529	-	Non conforme -Non insertion du nom de l'autorité contractante ; -Echantillon non fourni ; -Montant en lettre erroné (soixante-seize millions deux quarante-sept mille cinq cent vingt-neuf) et différent du montant en chiffre (76 247 529) ; -Spécifications techniques fournies, non signées et non approuvées.
3	BMS sarl	maxi : 75 237 980 mini : 102 070	-	Non conforme -Proposition financière à commandes (Soumission faite en montant minimum et en montant maximum) ; - Echantillon non fourni ; -Spécifications techniques non fournies.
4	A&O sarl	70 684 500	68 056 958	Conforme Proposition du prix unitaire de l'item1 en TTC et non en HTVA (Item1 exonéré de la TVA) variation de moins 4% du montant de l'offre lu publiquement
5	GLOBAL SAMY sarl	70 792 506	70 792 506	Conforme
6	SIF NEGOCE INTERNATIONAL	78 064 793	78 064 793	Conforme
7	SCOOPS AGRO TRADE	70 999 339	70 999 339	Conforme
8	JAKO	65 493 730	65 493 730	Conforme 1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE		JAKO pour un montant de soixante-quatorze millions deux cent douze mille quatre cent dix (74 212 410) FCFA TTC avec un délai d'exécution de 30 jours après une augmentation des quantités à l'item1 (riz) de 211 sacs et à l'item2 (pâtes alimentaires) de 364 cartons, ce qui induit une incidence financière de 8 718 680 TTC par rapport à la proposition initiale soit une variation de 13%.		

Résultats provisoires

MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

RECTIFICATIF PORTANT SUR LE MONATNT DE L'ATTRIBUTION AU LOT 2 DES RESULTATS PROVISOIRES DE LA DEMANDE DE PRIX N° :2024-004/MJDHRI/SG/DMP DU 08 FEVRIER 2024 POUR L'ACQUISITION DE REGISTRES ET D'IMPRIMES SECIFIQUES AU PROFIT DU MJDHRI PARUS DANS REVUE DES MARCHES PUBLICS N°3834 DU MERCREDI 13 MARS 2024.

Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2024 ;

Publication : Revue des Marchés Publics N°3814 du 14/02/2024.

Nombre de concurrents : onze (11) ; Date de dépouillement : 28/02/2024.

Référence de la convocation : n° 24/058/MJDHRI/SG/DMP/SMF-PC du 23/02/2024.

Lot 2 : Moyenne des offres : 7 511 872 ; enveloppe : 9 000 000 ; M : 8 404 749 0,85M=7 144 036 ; 1,15M= 9 665 461.

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
Lot 2 : Acquisition de registres et d'imprimés spécifiques au profit des établissements pénitentiaires				
1	DECLIC TRADING	MIN : 1 119 000 HTVA MAX : 7 018 000 HTVA	MIN : 1 119 000 HTVA 1 320 420 TTC MAX : 7 018 000 HTVA 8 281 240 TTC	Conforme 1 ^{er}
2	RE.NA.COM SARL	MIN : 1 959 626 TTC MAX : 7 405 090 TTC	MIN : 1 660 700 HTVA 1 959 626 TTC MAX : 6 275 500 HTVA 7 405 090 TTC	Conforme 3 ^{ème}
3	BCS SARL	MIN : 1 689 406 TTC MAX : 8 826 312 TTC	MIN : 1 431 850 HTVA 1 689 583 TTC MAX : 7 480 200 HTVA 8 826 636 TTC	Erreur de calcul à l'item 03 au maximum et au minimum.la correction entraine une augmentation de 0.010 % et 0.003% respectivement au minimum et au maximum TTC Conforme 2 ^{ème}
4	FLASHPRESS	MIN : 2 964 160 TTC MAX : 7 121 300 TTC	MIN : 2 512 000 HTVA 2 964 160 TTC MAX : 6 035 000 HTVA 7 121 300 TTC	Conforme Anormalement basse
5	IARS	MIN : 2 637 500 HTVA 3 112 250 TTC MAX : 6 122 000 HTVA 7 223 960 TTC	MIN : 2 637 500 HTVA 3 112 250 TTC MAX : 6 122 000 HTVA 7 223 960 TTC	Conforme 7 ^{ème}
6	NIDAP IMPRIMERIE	MIN : 2 658 250 HTVA 3 136 735 TTC MAX : 6 066 500 HTVA 7 158 470 TTC	MIN : 2 658 250 HTVA 3 136 735 TTC MAX : 6 066 500 HTVA 7 158 470 TTC	Conforme 8 ^{ème}
7	DIGI PRINT	MIN : 3 260 100 HTVA MAX : 6 042 500 HTVA	MIN : 3 260 100 HTVA 3 846 918 TTC MAX : 6 042 500 HTVA 7 130 150 TTC	Conforme Anormalement basse
8	SONAZA SARL	MIN : 3 947 690 TTC MAX : 7 110 680 TTC	MIN : 3 345 500 HTVA 3 947 690 TTC MAX : 6 026 000 HTVA 7 110 680 TTC	Conforme Anormalement basse
9	HORIZON SERVICES	MIN : 2 118 800 HTVA MAX : 6 455 100 HTVA	MIN : 2 118 800 HTVA 2 500 184 TTC MAX : 6 455 100 HTVA 7 617 018 TTC	Conforme 4 ^{ème}
10	DEFI GRAPHIC	MIN : 2 514 875 TTC MAX : 7 465 418 TTC	MIN : 2 131 250 HTVA 2 514 875 TTC MAX : 6 326 625 HTVA 7 465 418 TTC	Conforme 5 ^{ème}
11	GFE	MIN : 2 435 500 HTVA MAX : 6 178 500 HTVA	MIN : 2 435 500 HTVA 2 873 890 TTC MAX : 6 178 500 HTVA 7 290 630 TTC	Conforme 6 ^{ème}
	Attributaire	Lot 2 : DECLIC TRADING pour un montant minimum de un million cent dix-neuf mille (1 119 000) FCFA HTVA et un montant maximum de sept millions dix-huit mille (7 018 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.		

Résultats provisoires

UNIVERSITE JOSEPH KI ZERBO

RECTIFICATIF DES RESULTATS PROVISOIRES

Suivant les recours préalable des 22 et 25 mars 2024.

Appel d'Offres Ouvert Accélééré n° 2024-011/UJKZ/SG/P/SG/PRM du 26 février 2024 pour l'Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accélééré n° 2024-011/UJKZ/P/SG/PRM relatif à l'acquisition de billets d'avion au profit de l'université Joseph KI-ZERBO. - **Financement** : Budget de l'Université, Exercice 2024 - **Publication** : revue N°3826 du 1er mars 2024, Page 55. - **Date de dépouillement** : vendredi 15/03/2024 ; **Date de délibération** : lundi 18/03/2024. - **Nombre de plis** : 06.

Lot 1 : Acquisition de billets d'avion au profit de l'université Joseph KI-ZERBO

N°	Soumissionnaires	Montants lus en francs CFA HTVA	Montants corrigés en francs CFA HTVA	Montants lus en francs CFA TTC	Montants corrigés en francs CFA TTC	Observations
3	SATGURU TRAVEL ET TOURS SERVICE	Mini : 56 716 300 HTVA Maxi : 111 242 500 HTVA	Mini : 56 716 300 HTVA Maxi : 111 242 500 HTVA	-	-	Conforme
4	WAHEGURU TRAVELS	-	-	-	-	Absence de Lettre de soumission, -Absence des diplômes du personnel listé, -Non-conformité des CV des personnels au modèle type, -Absence de la liste de matériels. Non conforme
5	GLOBAL TRADE COMPANY	Mini : 47 230 000 HTVA Maxi : 91 900 000 HTVA	Mini : 47 230 000 HTVA Maxi : 91 900 000 HTVA	-	-	Absence de chiffre d'affaires. Non conforme
6	MAUBAH VOYAGE	Mini : 48 170 000 HTVA Maxi : 92 800 000 HTVA	Mini : 48 170 000 HTVA Maxi : 92 800 000 HTVA	-	-	Offre financière anormalement basse Techniquement Conforme Non classé

ATTRIBUTAIRE ; SATGURU TRAVEL ET TOURS SERVICE pour un montant minimum de Cinquante-six millions sept cent seize mille trois cents (**56 716 300**) francs CFA HTVA et un montant maximum de Cent onze millions deux cent quarante-deux mille cinq cents (**111 242 500**) francs CFA HTVA, avec un délai de livraison de quinze (15) jours par commande.

Après une augmentation sur les quantités maximales des items 2 et 5, le montant maximum de l'attribution passe à Cent quatorze millions huit cent trente-neuf mille trois cents (**114 839 300**) francs CFA HTVA, pour un taux de variation de **3,23%**.

Lot 2 : Acquisition de billets d'avion au profit de l'université Joseph KI-ZERBO

N°	Soumissionnaires	Montants lus en francs CFA HTVA	Montants corrigés en francs CFA HTVA	Montants lus en francs CFA TTC	Montants corrigés en francs CFA TTC	Observations
1	AGENCE TALBYA	Mini : 47 100 000 HTVA Maxi : 82 250 000 HTVA	Mini : 47 100 000 HTVA Maxi : 82 250 000 HTVA	-	-	Conforme
2	HTS	Mini : 40 427 000 HTVA Maxi : 70 188 000 HTVA	Mini : 40 427 000 HTVA Maxi : 70 188 000 HTVA	-	-	Conforme
3	SATGURU TRAVEL ET TOURS SERVICE	Mini : 47 310 600 HTVA Maxi : 84 777 700 HTVA	Mini : 47 310 600 HTVA Maxi : 84 777 700 HTVA	-	-	Conforme
4	WAHEGURU TRAVELS	-	-	-	-	Absence de Lettre de soumission, -Absence des diplômes du personnel listé, -Non-conformité des CV des personnels au modèle type, -Absence de la liste de matériels Non Conforme
5	GLOBAL TRADE COMPANY	Mini : 39 900 600 HTVA Maxi : 69 630 000 HTVA	Mini : 39 900 600 HTVA Maxi : 69 630 000 HTVA	-	-	Conforme
6	MAUBAH VOYAGE	Mini : 40 445 000 HTVA Maxi : 70 325 000 HTVA	Mini : 40 445 000 HTVA Maxi : 70 325 000 HTVA	-	-	Conforme

ATTRIBUTAIRE : GLOBAL TRADE COMPANY pour un montant minimum de Trente-neuf millions neuf cent mille (**39 900 000**) francs CFA HTVA et un montant maximum de Soixante-neuf millions six cent trente mille (**69 630 000**) francs CFA HTVA, avec un délai de livraison de quinze (15) jours par commande.

Après une augmentation sur la quantité maximale des items 2, 3, 5, 7, 9, 10, 11 et 12, le montant maximum de l'attribution passe à Soixante-dix-neuf millions sept cent dix mille (**79 710 000**) francs CFA HTVA, pour un taux de variation de **14,48%**.

Résultats provisoires

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Demande de prix n°2024-005f/MARAH/SG/DMP du 28 février 2024 pour l'acquisition de noyaux reproducteurs pour petits ruminants et pour volailles au profit du SE-CNSA (Lots 1 et 2) - Financement : Budget de l'Etat-Exercice 2024
 IMPUTATION : Prog 079, Act 07901, Actv 0790123, Chap1811800311, Art 24, Par 244 - Prog 079, Act 07902, Actv 0790126, Chap1811800311, Art 24, Par 244, Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N°3829 du Mercredi 06 mars 2024 ;
 Date de dépouillement: Jeudi 14 mars 2024 ; Nombre de lots : deux (02) ; Nombre de soumissionnaires : trois (03) plis ;
 Références de la lettre d'invitation de la CAM : Lettre n° 2024-0013/MARAH/SG/DMP du 11/05/2024 ; Bornes de l'anormalement basse ou élevée du lot 1 : (21 134 803 > 37 050 321) ; Bornes de l'anormalement basse ou élevée du lot 2 : (14 503 215 > 17 062 606).

Lot 1 : acquisition de noyaux reproducteurs pour petits ruminants au profit du SE-CNSA

N° Soumissionnaires	Montant lu en Francs CFA		Montant corrigé en Francs CFA		Classement	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	ESPOIR BOUCHERIE DU FASO PLUS	25 420 000	-	25 420 000	29 995 600	1 ^{er} Conforme
2	JHEO NISSI SARL	-	25 812 500	21 875 000	25 812 500	Non classé Non conforme -Pièces administratives non fournies. -Point 8.1.G de la Section I – de l'instructions aux Candidats, documents constitutifs de l'offre.
3	HEMA SERVICES	21 000 000	-	21 000 000	24 780 000	Non classé Non conforme -Pièces administratives transmise hors délais (ouverture des offres le 14 mars 2024 et transmission des pièces le 21 mars 2024. -Point 8.1.G de la Section I - Instructions aux Candidats, documents constitutifs de l'offre.
ATTRIBUTAIRE		ESPOIR BOUCHERIE DU FASO PLUS pour un montant de vingt-cinq millions quatre cent vingt mille (25 420 000) francs CFA HT et de vingt-neuf millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille six cents (29 995 600) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.				

lot 2 : acquisition de noyaux reproducteurs pour volailles au profit du SE-CNSA

1	JHEO NISSI SARL	15 805 510	-	13 394 500	15 805 510	Non classé Non conforme Propose des poules de 9kg au lieu de 0,9 à 1,4 kg demandé
2	HEMA SERVICE	10 867 400	-	10 896 200	12 857 516	Non classé Non conforme Erreurs sur les quantités des items 1 et 2 du lot 2, (300 coq et 3000 poules demandés au lieu de 301coq et de 3001poules) d'où une variation de 28 800 francs CFA Anormalement basse donc ne peut être attributaire. (14 503 215 > 17 062 606) -Pièces administratives transmise hors délais (ouverture des offres le 14 mars 2024 et transmission des pièces le 21 mars 2024. -Point 8.1.G de la Section I - Instructions aux Candidats, documents constitutifs de l'offre.
ATTRIBUTAIRE		Néant				

Objet : APPEL D'OFFRES OUVERT N°2023-029T/MARAH/SG/DMP DU 20 OCTOBRE 2023 RELATIF A LA REALISATION D'INFRASTRUCTURES AGRO-PASTORALES AU PROFIT DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DURABLE DES EXPLOITATIONS PASTORALES DU SAHEL (PDPS) BURKINA. Financement: BIsD N°2-BFA-1012 IT (Istina'a) - Publication de l'Avis : QMP N°3737 - Lundi 30 octobre 2023 ; Le Pays N°7941 du jeudi 02 novembre 2023 - Référence lettre CAM : N°2023-0144/MARAH/SG/DMP du 21 novembre 2023 N°2023-0107/MARAH/SG/DMP du 19 décembre 2023 - N°2024-011/MARAH/SG/DMP du 21 février 2024
 Date de dépouillement : 27/11/2023 - Nombre de lots : Trois (05) - Nombre de soumissionnaires: Dix-huit (18)

N°	Soumissionnaires	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Lot 1 : Aménagement des aires de repos et délimitation des pistes à bétail						
1	SBI Sarl	547 186 240	-	549 801 355	-	conforme Erreur sur le prix unitaire du forage au récapitulatif du sous lot 1 (5 930 000 * 11 = 65 230 000 F CFA HTVA au lieu de 5 675 000 * 11 = 62 425 000 F CFA HTVA) ; Erreur sur le prix unitaire du forage au récapitulatif du sous lot 2 (5 630 000 * 4 = 22 520 000 F CFA HTVA au lieu de 5 675 000 * 4 = 22 700 000 F CFA HTVA). <i>Ces deux erreurs ont eu une incidence combinée de 2 615 115 F CFA HTVA en plus de l'offre de base de SBI Sarl.</i>
2	Groupement ETH-GCT/ CO.GEA International	581 610 007	-	598 489 000	-	Non Conforme Matériel minimum incomplet au sous-lot 1 (01 groupe électrogène fourni sur 2, 06 vibreurs

Résultats provisoires

						sur 14 requis, 06 camions bennes fournis sur 14 demandés ; Personnel-clé non fourni au sous-lot 2 ; Matériel minimum non fourni au sous-lot 2.
Attributaire lot 1: SBI Sarl pour un montant de Cinq cent quarante-neuf millions huit cent un mille trois cent cinquante-cinq (549 801 355) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de six (06) mois						
Lot 2 : Installation d'équipements d'Adduction d'Eau Potable Simplifiée						
1	Groupement GERICO-BTP/CEMT	745 847 138	-	745 847 138	-	Conforme
2	Groupement CO.GEA International/ECODI Sarl	802 880 368	-	803 480 368	-	Conforme Le soumissionnaire a omis de facturer l'item 4.1 de l'AEPS solaire de Toécin (Commune de Samba), d'un montant de 600 000 F CFA HTVA
Attributaire lot 2 : Groupement GERICO-BTP/CEMT pour un montant de Sept cent quarante-cinq millions huit cent quarante-sept mille cent trente-huit (745 847 138) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de sept (07) mois						
Lot 3 : Réalisation de forages manuels positifs						
1	Groupement MAFOMINE/TRUDA	410 870 000	-	413 270 000	-	Non Conforme 06 chefs de chantier fournis sur 09 demandés ; Chiffre d'affaires moyen fourni insuffisant (330 356 159 FCFA contre 681 000 000 F CFA demandé) ; Montant des marchés similaires insuffisant (cumul de 136 504 777 F CFA TTC contre 363 000 000 F CFA demandé)
2	Groupement CO.GEA International/ECODI Sarl	423 183 000	-	423 183 000	-	Conforme
3	Groupement EPC-SAC/ Entreprise POULOUNGO	424 554 000	-	429 722 000	-	Conforme Sous-lot 1 et 2 : Erreur sur les quantités aux items 1.6 : 15 au lieu de 45 ; Erreur sur la quantité du déplacement intersites : 35 au lieu de 34. L'incidence de ces erreurs est un surplus de 5 168 000 F CFA sur le montant lu
4	Groupement ACMG/AFRICA KOSMOS	453 418 000	-	453 418 000	-	Conforme
Attributaire lot 3 : Groupement CO.GEA International/ECODI Sarl pour un montant de Quatre cent vingt-trois millions cent quatre-vingt-trois milles (423 183 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de six (06) mois						
Lot 4 : Réalisation d'un service d'élevage à Boni						
1	Groupement ALYA B.T/H2000 International Sarl	-	130 424 181	110 535 355	-	Non Conforme Le groupement a présenté un marché similaire (de 170 549 412 FCFA) auquel ALYA B.T (le chef de file) n'a pas participé à la réalisation ; Le chef de file ALYA B.T n'a présenté aucun marché similaire réalisé seul ou en groupement. <i>Le DAO exigeait que chaque membre devrait avoir exécuté au moins 01 marché de construction.</i>
2	BUILD STAR	122 450 605	-	122 450 605	-	Non Conforme Certification de chiffres d'affaires non fournie. Il est donc impossible de vérifier que l'entreprise dispose du chiffre d'affaires moyen requis dans le DAO.
3	SBI Sarl	118 122 381	-	122 741 581	-	Conforme SBI Sarl est attributaire du Lot 1. le DAO en son point 7 de l'avis et 2.2 de la section III (Critères d'évaluation et de qualification) ne permet pas à un même soumissionnaire d'être attributaire de plusieurs lots.
4	Groupement YIWALO-SERVICES / TIHAN Sarl	133 124 703	-	133 124 703	-	Conforme
5	Groupement SIMAD Sarl /HIC Sarl	136 985 337	-	136 985 337	-	Conforme
6	SINA CONSTRUCTION	142 131 659	-	142 131 659	-	Conforme
Attributaire lot 4 : Groupement YIWALO-SERVICES/TIHAN Sarl pour un montant de Cent trente-trois millions cent vingt-quatre mille sept cent trois (133 124 703) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de cinq (05) mois						
Lot 5 : Réalisation de systèmes d'Adduction d'Eau Potable Simplifiée complets						
1	Groupement SIMAD Sarl /HIC Sarl	1 209 419 988	-	1 209 419 988	-	Conforme
2	Groupement CO.GEA	1 545 385 788	-	1 545 385 788	-	Conforme

Résultats provisoires

	International/ ECODI Sarl					
3	Groupement GéSeB/ ICEBERG Group	1 644 990 692	-	1 644 990 692	-	Conforme
4	WENDIN MALGRE		1 111 634 200	1 836 752 836	-	<p>Le montant mentionné dans la lettre de soumission et lu en séance d'ouverture ne concernait que le sous-lot 1. Au tableau récapitulatif, le montant total de l'offre pour le lot 5 est : 1 886 625 836 F CFA HTVA;</p> <p>Items 1.3 ; 2.1 et 4.1 du sous-lot 1 : Prix unitaire en lettre un million cinq cent (1 000 500) F et en chiffres 1 500 000 ;</p> <p>Items 1.3 et 2.1 du sous-lot 2 : Prix unitaire en lettres un million cinq cent (1 000 500) F et en chiffres 1 500 000 ;</p> <p>Items 2.14 du sous-lot 2 : prix unitaire en lettres trente mille cinq cent (30 500) et en chiffre 37500 ;</p> <p>Item 2.18 du sous-lot 2 : prix unitaire en lettres six mille (6 000) et en chiffres 600 000 ;</p> <p>Item 2.19 du sous-lot 2 : prix unitaire en lettres deux cent cinquante (250) et en chiffres 250 000 ;</p> <p>Item 3.1 du sous-lot 2 : prix unitaire en lettres trois millions cinq cent (3 000 500) et en chiffres 3 500 000 ;</p> <p>Item 4.1 du sous-lot 2 : prix unitaire en lettres deux millions (2 000 000) et en chiffres 1.500 000.</p> <p>Toutes ces erreurs ont eu une répercussion de 49 873 000 HTVA en moins sur l'offre du soumissionnaire, dont le montant évalué est 1 836 752 836 HTVA.</p>
Attributaire lot 5 : Groupement SIMAD Sarl /HIC Sarl pour un montant de Un milliard deux cent neuf millions quatre cent dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-huit (1 209 419 988) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de huit (08) mois						

Objet : Manifestation d'Intérêt N°2023-031M/MARAH/SG/DMP du 04/07/2023 pour le recrutement d'un consultant individuel pour l'élaboration d'un plan de gestion des pestes et des pesticides (PGPP) au profit du projet d'aménagement et de valorisation de la plaine de la Léraba (PAVAL).
 Financement : 100% FAD - Publication : QMP : N°3658 du 11 juillet 2023
 Date d'ouverture : 25 juillet 2023 - Date de délibération : 14 février 2024 - Nombre de pli reçu : cinq (05) plis

N°	CONSULTANTS INDIVIDUELS	Qualifications générales/ 30 points	Adéquation pour la mission/ 70 points	Score total/ 100 points	Rang	Observation
01	SAWADOGO Salifou	30 pts	24,66 pts	54,66 pts	2 ^{ème}	<p>Points faibles</p> <p>1- Deux (02) expériences dans l'élaboration de Plans de Gestion des Pestes et Pesticides (PGPP) des projets/programmes d'aménagements hydro-agricoles ;</p> <p>2- Aucune maîtrise des procédures de la BAD en matière d'études sur les pestes et pesticides.</p> <p>3- Aucune connaissance des normes et réglementations sur les pesticides respectant les normes ;</p> <p>4- -Aucune connaissance /pratique de la lutte biologique et/ou de la lutte étagée ciblée (LEC).</p> <p>Points forts</p> <p>1- Une très bonne qualification générale avérée pour la mission ;</p> <p>Très bonne connaissance des risques liés à l'utilisation des pestes et pesticides dans les domaines clés d'intervention du Projet (grande et petite irrigation, intensification agricole, élevage, transformation agricole).</p>
02	SERE Yacouba	30 pts	57 pts	87 pts	1 ^{er}	<p>Point faible</p> <p>1- Aucune maîtrise des procédures de la BAD en matière d'études sur les pestes et pesticides.</p> <p>Points forts</p> <p>1- Très grande expérience générale avérée pour la mission</p> <p>2- De bonnes expériences dans l'élaboration de Plans de Gestion des Pestes et Pesticides (PGPP) des projets/programmes d'aménagements hydro-agricoles ;</p> <p>3- Très bonne connaissance des normes et réglementations sur les pesticides respectant les normes</p>

Résultats provisoires

						<p>4- Très bonne connaissance des risques liés à l'utilisation des pestes et pesticides dans les domaines clés d'intervention du Projet (grande et petite irrigation, intensification agricole, élevage, transformation agricole).</p> <p>5- Très bonne connaissance /pratique de la lutte biologique et/ou de la lutte étagée ciblée (LEC)</p>
3	OUEDRAOGO Assane	<p>Diplôme non conforme Diplôme de maîtrise en économie agricole, gestion des ressources naturelles et de l'environnement (diplôme de niveau Bac+ 4 fourni au lieu d'un diplôme de niveau Bac+5)</p>	Non conforme	Non conforme	<p>Non Qualifié Diplôme de maîtrise en économie agricole, gestion des ressources naturelles et de l'environnement (diplôme de niveau Bac+ 4 fourni au lieu d'un diplôme de niveau Bac+5)</p>
4	OUEMA Issa	<p>Diplôme non conforme Diplôme de DEA en physique appliquée, option : environnement (2003)</p>	Non conforme	Non conforme	<p>Non Qualifié Diplôme inadéquat Diplôme de DEA en physique appliquée, option : environnement (2003)</p>
05	SODRE Armand Goama	30 pts	22,66 pts	52,66 pts	3 ^{ème}	<p>Points faibles</p> <p>1- Deux (02) expériences dans l'élaboration de Plans de Gestion des Pestes et Pesticides (PGPP) des projets/programmes d'aménagements hydro-agricoles ;</p> <p>2- Aucune maîtrise des procédures de la BAD en matière d'études sur les pestes et pesticides.</p> <p>3- Faible connaissance des normes et réglementations sur les pesticides respectant les normes.</p> <p>4- Faible connaissance des risques liés à l'utilisation des pestes et pesticides dans les domaines clés d'intervention du Projet (grande et petite irrigation, intensification agricole, élevage, transformation agricole).</p> <p>5- Faible connaissance/pratique de la lutte biologique et/ou de la lutte étagée ciblée (LEC)</p> <p>Points forts Une très bonne qualification générale avérée pour la mission;</p>
Consultant retenu		SERE Yacouba classé premier est retenu et sera invité à la négociation de contrat.				

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Demande de propositions : N°2023-020P/MEEA/SG/DMP du 05 octobre 2023 pour le recrutement d'une Firma de Consultants pour l'implantation et le suivi-contrôle des travaux de réalisation de cinquante (50) forages à gros débit dans les régions du Centre-Nord, du Nord et du Sahel au profit du Projet d'Amélioration des Services d'Eau Potable et d'Assainissement pour le Renforcement de la Résilience (PASEPA-2R).

Financement : Banque Africaine de Développement (BAD) **Publication de l'Avis :** Lettre de demande de propositions N°2023-020P/MEEA/SG/DMP du 05 octobre 2023. **Date de dépouillement :** 28 août 2023 - **Nombre de plis :** Un (01)

Nombre de lots : : **Mode de sélection :** Un (01) Sélection basée sur les qualifications des consultants

Nom du consultant	Evaluation technique	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en F CFA	
		HTVA	TTC	HTVA	TTC
Groupement IGIP Afrique/GERTEC/BIGH-BF	CONFORME	55 000 000	64 900 000	54 200 000	63 956 000

ATTRIBUTAIRE : Groupement IGIP Afrique/GERTEC/BIGH-BF pour un montant de cinquante-quatre millions deux cent mille francs CFA HTVA soit Soixante-trois millions neuf cent cinquante-six mille (63 956 000) francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de dix (10) mois

Manifestation d'intérêt N°2023-040M/MEEA/SG/DMP du 08 mai 2023 pour le recrutement d'une institution de microfinance (IMF) aux fins de fournir un financement aux exploitants organisés en sociétés coopératives pour la mise en valeur des périmètres irrigués, aménagés par le projet de Restauration, de Protection et de Valorisation du Lac Bam (PRPV/LB1).

Financement	Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)
Date d'ouverture des manifestations d'intérêt	13 juin 2023
Nombre de plis recus	0
Nombre de lots	01
Infuctueux car aucune expression d'intérêt n'a été reçue.	

Résultats provisoires

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Rectification de la publication du QMP n°3834 du mercredi 13 mars 2024 portant sur le montant total maximum HTVA de l'attributaire provisoire au lot 01 (au lieu de 30 164 610 F. CFA HTVA lire 30 164 640 F. CFA HTVA).

Demande de prix n°2024-007F/MEEA/SG/DMP du 23/01/2024 pour l'entretien et le nettoyage des locaux au profit du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA) ; Financement : Budget de l'État-exercice 2024 ; Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics n°3802 du lundi 29 janvier 2024 ; Date d'ouverture : 07 février 2024 ; Nombre de plis reçus : trente-deux (32) ; Nombre de lots : trois (03).

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 01 : entretien et nettoyage des locaux au profit de la DGEP, de la DGIH et de la DGRE						
CEN	-	Mini: 8 969 619 Maxi: 35 878 476	Mini: 7 589 277 Maxi: 30 357 108	Mini: 8 955 347 Maxi: 35 821 388	Conforme erreurs de calcul constatées à l'item 5 et aux items 17 à 21 entraînant une diminution du montant total TTC de 0,16% en mini et en maxi	4 ^{ème}
BASYIRE SERVICES	Mini: 7 505 480 Maxi: 30 021 920	-	Mini: 7 505 480 Maxi: 30 021 920	Mini: 8 856 466 Maxi: 35 425 866	Conforme techniquement Non conforme financièrement : En application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de BASYIRE SERVICES est déclarée anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (35 425 866 FCFA) est inférieur au seuil minimum (35 481 760 FCFA).	-
BPS-BTP	-	Mini: 8 932 600 Maxi: 35 730 400	-	Mini: 26 797 800 Maxi: 107 191 199	Conforme techniquement Non conforme financièrement : Non-respect du bordereau des prix pour les fournitures, l'évaluation du montant minimum a été faite pour un mois au lieu de trois mois prévus par le dossier. Un calcul tenant compte des trois mois en application des prix unitaires donne une variation de 200% en mini et en maxi par rapport à l'offre initiale	-
YAMGANDE SERVICES SARL	-	Mini: 8 909 000 Maxi: 35 636 000	-	Mini: 26 727 000 Maxi: 106 907 999	Conforme techniquement Non conforme financièrement : Non-respect du bordereau des prix pour les fournitures, l'évaluation du montant minimum a été faite pour un mois au lieu de trois mois prévus par le dossier. Un calcul tenant compte des trois mois en application des prix unitaires donne une variation de 200% en mini et en maxi par rapport à l'offre initiale.	-
ENVIRO ENTRETIEN ET NETTOYAGE	Mini: 7 454 914 Maxi: 29 819 656	-	Mini: 7 454 914 Maxi: 29 819 656	Mini: 8 796 798 Maxi: 35 187 194	Conforme techniquement Non conforme financièrement : En application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de ENVIRO ENTRETIEN ET NETTOYAGE est déclarée anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (35 187 194 FCFA) est inférieur au seuil minimum (35 481 760 FCFA).	-
2SM	Mini: 7 921 510 Maxi: 31 686 040	-	Mini: 42 061 510 Maxi: 168 246 040	-	Conforme techniquement Non conforme financièrement : en application du bordereau des prix unitaires pour le calcul du bordereau des prix pour les fournitures, il ressort une variation de 430,98% en mini et en maxi par rapport à l'offre initiale (cf. items 5 et 17 à 21). Il est à noter que, pour le calcul	-

Résultats provisoires

					des montants totaux aux items cités, le dossier n'a pas prévu des montants forfaitaires. Le calcul des montants totaux s'applique par la multiplication entre les prix unitaires en lettre et les quantités correspondantes.	
B.C.S SARL	-	Mini: 9 421 724 Maxi: 37 686 897	Mini: 7 984 512 Maxi: 31 938 048	Mini: 9 421 724 Maxi: 37 686 897	Conforme	10 ^{ème}
NITRAM SARL	-	Mini: 9 393 750 Maxi: 37 575 000	Mini: 7 960 805 Maxi: 31 843 220	Mini: 9 393 750 Maxi: 37 575 000	Conforme	9 ^{ème}
SOCIETE WEND N'A ZAADO	Mini: 8 127 380 Maxi: 32 509 520	-	Mini: 8 127 380 Maxi: 32 509 520	-	Conforme	11 ^{ème}
N.P.S	Mini: 7 573 891 Maxi: 30 295 564	-	Mini: 7 573 891 Maxi: 30 295 564	-	Conforme	2 ^{ème}
BEER – SCHEBA SERVICES SARL	-	Mini: 8 946 602 Maxi: 35 786 408	-	-	Non Conforme : Attestation de travail non fournie pour les contrôleurs et les chefs d'équipe.	-
A.C.I / KEZA SARL	Mini: 7 547 895 Maxi: 36 819 000	-	-	-	Non Conforme : Absence de propositions techniques pour tous les items.	-
SOCIETE KINDEWENDE SARL	Mini: 7 495 200 Maxi: 29 980 800	-	Mini: 7 495 200 Maxi: 29 980 800	-	Conforme techniquement Non conforme financièrement : En application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de SOCIETE KINDEWENDE SARL est déclarée anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (35 377 344 FCFA) est inférieur au seuil minimum (35 481 760 FCFA).	-
ETOILE MULTI SERVICE	-	Mini: 8 898 569 Maxi: 35 594 275	Mini: 7 541 160 Maxi: 30 164 610	Mini: 8 898 569 Maxi: 35 594 275	Conforme	1 ^{er}
YIKORE INTERNATIONAL	-	Mini: 9 082 486 Maxi: 36 329 944	Mini: 7 697 022 Maxi: 30 788 088	Mini: 9 082 486 Maxi: 36 329 944	Conforme	7 ^{ème}
GENERAL DE PRESTATION DE SERVICES	-	Mini: 8 735 021 Maxi: 34 940 083	Mini: 7 402 560 Maxi: 29 610 260	Mini: 8 735 021 Maxi: 34 940 083	Conforme techniquement Non conforme financièrement : En application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de GENERAL DE PRESTATION DE SERVICES est déclarée anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (34 940 083 FCFA) est inférieur au seuil minimum (35 481 760 FCFA).	-
JM SERVICES	Mini: 7 656 528 Maxi: 30 626 112	-	Mini: 7 656 528 Maxi: 30 626 112	-	Conforme	6 ^{ème}
LE PALMIER ROYAL SERVICES	Mini: 9 061 851 Maxi: 36 247 405	-	-	-	Non Conforme : Lettre de soumission adressée au Ministre de l'Agriculture.	-
ESANAD	-	Mini: 8 848 376 Maxi: 35 393 505	Mini: 7 498 624 Maxi: 29 994 496	Mini: 8 848 376 Maxi: 35 393 505	Conforme techniquement Non conforme financièrement : En application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de ESANAD est déclarée anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (35 393 505 FCFA) est inférieur au seuil minimum (35 481 760 FCFA).	-
CHIC DECOR	-	Mini: 8 941 660 Maxi: 35 766 640	Mini: 7 577 678 Maxi: 30 310 716	Mini: 8 941 660 Maxi: 35 766 640	Conforme	3 ^{ème}
COUL PRESCOM	-	Mini: 9 093 356 Maxi: 36 373 424	Mini: 7 706 234 Maxi: 30 824 936	Mini: 9 093 356 Maxi: 36 373 424	Conforme	8 ^{ème}
EMERGENCE NET	Mini: 7 711 010	-	-	-	Non Conforme :	-

Résultats provisoires

	Maxi: 30 844 040					-absence du diplôme d'un contrôleur (TOUGMA Pélagie) ; -absence du diplôme d'un chef d'équipe (DAKISSAGA G. Bernadette) ; -attestation de travail non fournie pour les contrôleurs et les chefs d'équipe.	
METOMAN SERVICES	Mini: 7 629 131 Maxi: 33 873 050	Mini: 9 002 375 Maxi: 39 970 198	Mini: 7 629 131 Maxi: 30 516 524	Mini: 9 002 375 Maxi: 36 009 498		Conforme : erreurs de calcul constatées aux items 1 à 5 entraînant une diminution du montant total maxi de 9,91%.	5 ^{ème}
S.M.A.N SERVICES	Mini: 7 566 918 Maxi: 30 267 670	-	-	-		Non Conforme : Absence de propositions techniques pour tous les items	-
ATTRIBUTAIRE	ETOILE MULTI SERVICE BURKINA pour un montant total minimum hors TVA de sept millions cinq cent quarante mille cent soixante (7 541 160) F CFA soit huit millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent soixante-neuf (8 898 569) F CFA TTC et pour un montant total maximum hors TVA de trente millions cent soixante-quatre mille six cent dix (30 164 610) F CFA soit trente-cinq millions cinq cent quatre-vingt-quatorze mille deux cent soixante-quinze (35 594 275) F CFA TTC avec un délai d'exécution de trois (03) mois par commande.						
Lot 02 : entretien et nettoyage des locaux au profit de la DGAEUE et du SP/CNDD							
CEN	-	Mini: 2 043 006 Maxi: 8 172 025	Mini: 1 729 998 Maxi: 6 919 992	Mini: 2 041 398 Maxi: 8 165 591		Conforme techniquement Non conforme financièrement : - erreurs de calcul constatées à l'item 5 entraînant une diminution du montant total de 0,08% en mini et en maxi par rapport à l'offre initiale ; - En application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de CEN est déclarée anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (8 165 591 FCFA) est inférieur au seuil minimum (8 250 059 FCFA).	-
BASYIRE SERVICES	Mini: 1 748 883 Maxi: 6 995 532	-	Mini: 1 748 883 Maxi: 6 995 532	-		Conforme	1 ^{er}
INFINI BURKINA	Mini: 1 751 558 Maxi: 7 006 233	-	Mini: 5 254 675 Maxi: 21 018 700	-		Conforme techniquement Non conforme financièrement : non-respect du bordereau des prix pour les fournitures, l'évaluation du montant minimum a été faite pour un mois au lieu de trois mois prévus par le dossier. Un calcul tenant compte des trois mois en application des prix unitaires donne une variation de 200% en mini et en maxi par rapport à l'offre initiale.	-
YAMGANDE SERVICES SARL	-	Mini: 2 124 000 Maxi: 8 496 000	Mini: 1 800 000 Maxi: 7 200 000	Mini: 2 124 000 Maxi: 8 496 000		Conforme	8 ^{ème}
VIIM BUSINESS HOUSE	Mini: 1 705 590 Maxi: 6 822 360	-	-	-		Non Conforme : Absence de propositions techniques pour tous les items.	-
2SM	Mini: 1 674 858 Maxi: 6 699 432	-	Mini: 3 144 858 Maxi: 12 579 432	-		Conforme techniquement Non conforme financièrement : en application du bordereau des prix unitaires pour le calcul du bordereau des prix pour les fournitures, il ressort une variation de 87,77% en mini et en maxi par rapport à l'offre initiale (cf. item 5). Il est à noter que, pour le calcul du montant total à l'item ci-cité, le dossier n'a pas prévu un montant forfaitaire. Le calcul du montant total s'applique par la multiplication entre le prix unitaire en lettre et la quantité correspondante.	-
B.C.S SARL	-	Mini: 3 056 348 Maxi: 9 169 043	-	Mini: 3 056 348 Maxi: 12 225 392		Conforme techniquement Non conforme financièrement : non-respect du bordereau des prix pour les fournitures,	-

Résultats provisoires

					l'évaluation du montant maximum a été faite pour trois trimestre au lieu de quatre exigés dans le dossier. Un calcul tenant compte des quatre trimestres en application des prix unitaires donne une variation de 33,54% en maxi par rapport à l'offre initiale.	
SARAMANI CLEANING SERVICES SRAL	Mini: 1 778 433 Maxi: 7 113 732	-	Mini: 1 778 433 Maxi: 7 113 732	-	Conforme	6 ^{ème}
NITRAM SARL	-	Mini: 2 212 750 Maxi: 8 851 000	Mini: 1 875 212 Maxi: 7 500 847	Mini: 2 212 750 Maxi: 8 851 000	Conforme	10 ^{ème}
BEER – SCHEBA SERVICES SARL	-	Mini: 2 076 517 Maxi: 8 306 067	-	-	Non Conforme : Attestation de travail non fournie pour le contrôleur et les chefs d'équipe.	-
ETOILE MULTI SERVICE	-	Mini: 2 071 095 Maxi: 8 284 379	Mini: 1 755 165 Maxi: 7 020 660	Mini: 2 071 095 Maxi: 8 284 379	Conforme	4 ^{ème}
YIKORE INTERNATIONAL	-	Mini: 2 092 880 Maxi: 8 371 519	Mini: 1 794 165 Maxi: 7 176 660	Mini: 2 117 115 Maxi: 8 468 459	Conforme discordance entre le montant en lettre (05) et celui en chiffre (03) dans le bordereau des prix unitaires à l'item 7, entrainant une augmentation du montant total de 1,16% en mini et en maxi par rapport à l'offre initiale.	7 ^{ème}
YIDOU SERVICE	-	Mini: 2 017 570 Maxi: 8 070 280	-	-	Non Conforme : Un chef d'équipe proposé au lieu de deux demandés.	-
JM SERVICES	Mini: 1 703 505 Maxi: 6 814 020	-	Mini: 1 703 505 Maxi: 6 814 020	-	Conforme techniquement Non conforme financièrement : En application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de JM SERVICES est déclarée anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (8 040 544 FCFA) est inférieur au seuil minimum (8 250 059 FCFA).	-
ESANAD	-	Mini: 2 069 813 Maxi: 8 279 253	Mini: 1 754 079 Maxi: 7 016 316	Mini: 2 069 813 Maxi: 8 279 253	Conforme	2 ^{ème}
CHIC DECOR	-	Mini: 2 070 970 Maxi: 8 283 878	Mini: 1 755 059 Maxi: 7 020 236	Mini: 2 070 970 Maxi: 8 283 878	Conforme	3 ^{ème}
COUL PRESCOM	-	Mini: 2 073 200 Maxi: 8 292 799	Mini: 1 756 949 Maxi: 7 027 796	Mini: 2 073 200 Maxi: 8 292 799	Conforme	5 ^{ème}
EMERGENCE NET	Mini: 1 773 993 Maxi: 7 095 972	-	-	-	Non Conforme : Attestation de travail non fournie pour le contrôleur et les chefs d'équipe.	-
METOMAN SERVICES	Mini: 1 815 196 Maxi: 7 260 784	Mini: 2 141 931 Maxi: 8 567 725	Mini: 1 815 196 Maxi: 7 260 784	Mini: 2 141 931 Maxi: 8 567 725	Conforme	9 ^{ème}
S.M.A.N SERVICES	Mini: 1 865 323 Maxi: 7 461 293	-	-	-	Non Conforme : Absence de propositions techniques pour tous les items.	-
ATTRIBUTAIRE	BASYIRE SERVICES pour un montant total minimum hors TVA d'un million sept cent quarante-huit mille huit cent quatre-vingt-trois (1 748 883) F CFA et pour un montant total maximum hors TVA de six millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille cinq cent trente-deux (6 995 532) F CFA avec un délai d'exécution de trois (03) mois par commande.					
Lot 03 : entretien et nettoyage des locaux au profit de la DGPE, de la DGEF et de la DGEVCC						
CEN	-	Mini: 2 851 749 Maxi: 11 406 996	Mini: 2 410 938 Maxi: 9 643 752	Mini: 2 844 907 Maxi: 11 379 628	Conforme erreurs de calcul constatées à l'item 5 et aux items 12 à 14 entrainant une diminution du montant total de 0,24% en mini et en maxi par rapport à l'offre initiale.	4 ^{ème}
BASYIRE SERVICES	Mini: 2 391 930 Maxi: 9 567 720	-	Mini: 2 391 930 Maxi: 9 567 720	-	Conforme techniquement Non conforme financièrement : En application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des	-

Résultats provisoires

					Instructions aux candidats, l'offre financière de BASYIRE SERVICES est déclarée anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (11 289 910 FCFA) est inférieur au seuil minimum (11 318 117 FCFA).	
INFINI BURKINA	Mini: 2 441 690 Maxi: 9 766 760	-	Mini: 7 325 070 Maxi: 29 300 280	-	Conforme techniquement Non conforme financièrement : non-respect du bordereau des prix pour les fournitures, l'évaluation du montant minimum a été faite pour un mois au lieu de trois mois prévus par le dossier. Un calcul tenant compte des trois mois en application des prix unitaires donne une variation de 254% en mini et en maxi par rapport à l'offre initiale.	-
BPS-BTP	-	Mini: 2 891 000 Maxi: 11 564 000	Mini: 2 450 000 Maxi: 9 800 000	Mini: 2 891 000 Maxi: 11 564 000	Conforme	7 ^{ème}
ZAMA NETTOYAGE	Mini: 2 334 537 Maxi: 10 178 146	-	-	-	Non Conforme : Absence de propositions techniques pour tous les items.	-
2SM	Mini: 2 288 334 Maxi: 9 153 336	-	Mini: 3 566 670 Maxi: 14 266 680	-	Conforme techniquement Non conforme financièrement : en application du bordereau des prix unitaires pour le calcul du bordereau des prix pour les fournitures, il ressort une variation de 55,86% en mini et en maxi par rapport à l'offre initiale (cf. item 5). Il est à noter que, pour le calcul du montant total à l'item ci-cité, le dossier n'a pas prévu un montant forfaitaire. Le calcul du montant total s'applique par la multiplication entre le prix unitaire en lettre et la quantité correspondante.	-
B.C.S SARL	-	Mini: 3 136 224 Maxi: 12 544 896	Mini: 2 657 817 Maxi: 10 631 268	Mini: 3 136 224 Maxi: 12 544 896	Conforme	10 ^{ème}
SARAMANI CLEANING SERVICES SRAL	Mini: 1 778 433 Maxi: 7 113 732	-	Mini: 2 404 635 Maxi: 9 618 540	-	Non conforme : discordance sans correction entre les montants dans la lettre de soumission (minimum HTVA : 1 778 433 F CFA ; maximum HTVA : 7 113 732 F CFA) et ceux dans le devis (minimum HTVA : 2 396 689 F CFA ; maximum HTVA : 9 586 757 F CFA) (cf. circulaire n°2020-30/ARCOP/CR/ZNMR du 03/09/2020).	-
NITRAM SARL	-	Mini: 3 026 875 Maxi: 12 107 500	Mini: 2 565 148 Maxi: 10 260 593	Mini: 3 026 875 Maxi: 12 107 500	Conforme	8 ^{ème}
SOCIETE WEND N'A ZAADO	Mini: 2 653 350 Maxi: 10 613 400	-	Mini: 2 653 350 Maxi: 10 613 400	-	Conforme	9 ^{ème}
ZANBATTIYA SERVICE	Mini: 2 414 919 Maxi: 9 659 676	-	Mini: 2 414 919 Maxi: 9 659 676	-	Conforme	5 ^{ème}
BEER – SCHEBA SERVICES SARL	-	Mini: 2 833 658 Maxi: 11 334 632	-	-	Non Conforme : Attestation de travail non fournie pour les contrôleurs et le chef d'équipe.	-
E.Z.F.F	Mini: 2 345 775 Maxi: 9 383 100	-	Mini: 2 345 775 Maxi: 9 383 100	-	Conforme techniquement Non conforme financièrement : En application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de E.Z.F.F est déclarée anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (11 072 058 FCFA) est inférieur au seuil minimum (11 318 117 FCFA).	-

Résultats provisoires

SOCIETE KINDEWENDE SARL	Mini: 2 392 905 Maxi: 9 571 620	-	Mini: 2 396 685 Maxi: 9 586 740	-	Conforme techniquement Non conforme financièrement : - discordance entre la quantité demandée (6660 M ²) et celle proposée (6600 M ²) au niveau de l'item 1 entraînant une augmentation des montants totaux mini et maxi de 0,16% ; - en application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de SOCIETE KINDEWENDE est déclarée anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (11 312 353 F.CFA) est inférieur au seuil minimum (11 318 117 F.CFA).	-
ETOILE MULTI SERVICE	-	Mini: 2 877 128 Maxi: 11 508 512	Mini: 2 438 244 Maxi: 9 752 976	Mini: 2 877 128 Maxi: 11 508 512	Conforme	6^{ème}
YIKORE INTERNATIONAL	-	Mini: 2 831 929 Maxi: 11 327 717	Mini: 2 399 940 Maxi: 9 599 760	Mini: 2 831 929 Maxi: 11 327 717	Conforme	1^{er}
JM SERVICES	Mini: 2 347 839 Maxi: 9 391 356	-	Mini: 2 347 839 Maxi: 9 391 356	-	Conforme techniquement Non conforme financièrement : En application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de JM SERVICE est déclarée anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (11 081 800 FCFA) est inférieur au seuil minimum (11 318 117 FCFA).	-
ESANAD	-	Mini: 2 820 934 Maxi: 11 283 736	Mini: 2 390 622 Maxi: 9 562 488	Mini: 2 820 934 Maxi: 11 283 736	Conforme techniquement Non conforme financièrement : En application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de ESANAD est déclarée anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (11 283 736 FCFA) est inférieur au seuil minimum (11 318 117 FCFA).	-
CHIC DECOR	-	Mini: 2 402 330 Maxi: 11 338 998	Mini: 2 402 330 Maxi: 9 609 320	Mini: 2 834 749 Maxi: 11 345 370	Conforme Le montant total mini proposé en « TTC » dans la lettre de soumission et lu publiquement est en réalité le montant total « HTVA » dans le devis.	2^{ème}
COUL PRESCOM	-	Mini: 2 836 342 Maxi: 11 345 370	Mini: 2 403 680 Maxi: 9 614 720	Mini: 2 836 342 Maxi: 11 345 370	Conforme	3^{ème}
EMERGENCE NET	Mini: 2 443 680 Maxi: 9 774 720	-	-	-	Non Conforme : Absence d'attestation de travail pour les contrôleurs et le chef d'équipe.	-
GESCO BURKINA	-	Mini: 2 530 130 Maxi: 13 084 378	-	-	Non Conforme : - un (01) contrôleur fourni au lieu de deux (02) demandé ; - CV du chef d'équipe et du contrôleur présent non fourni ; - diplôme du chef d'équipe non fourni.	-
S.M.A.N SERVICES	Mini: 2 731 448 Maxi: 10 925 793	-	-	-	Non Conforme : Absence de propositions techniques pour tous les items.	-
ATTRIBUTAIRE	YIKORE INTERNATIONAL pour un montant total minimum hors TVA de deux millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quarante (2 399 940) F CFA soit deux millions huit cent trente un mille neuf cent vingt-neuf (2 831 929) F CFA TTC et pour un montant total maximum hors TVA de neuf millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent soixante (9 599 760) F CFA soit onze millions trois cent vingt-sept mille sept cent dix-sept (11 327 717) F CFA TTC avec un délai d'exécution de trois (03) mois par commande.					

Résultats provisoires

MINISTRE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Manifestation d'intérêt n°2024-002/MDICAPME/SG/DMP/SMT-PI du 12/02/2024 pour le recrutement d'un bureau d'études ou groupement de bureaux d'études pour la réalisation d'une étude d'impact environnemental et social relative à la mise en place d'un parc industriel dans la commune de Ziniaré ; **Référence de la publication de l'avis** : Quotidien n°3819 du Mercredi 21 Février 2024 ;
Convocation CAM pour l'ouverture : lettre n°2024-156/MDICAPME/SG/DMP/SMT-PI du 01/03/2024 ;
Convocation CAM pour la délibération : Lettre N°2024-207/MDICAPME/SG/DMP/SMT-PI du 19/03/2024 ;
Date de dépouillement : lundi 06 juin 2023 ; **Date de délibération** : lundi 25 mars 2024 ; **Nombre de plis reçus** : 19 ;
Financement : budget de l'Etat, exercice 2024.

RECAPITULATIF DES TRAVAUX DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES (CAM)

N°	Nom du Candidat	Le domaine des activités du candidat	Nombre d'années d'expérience du candidat	Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues	Rang	Commentaires
1.	BERD Ingénieur Conseil	Conforme	20 ans	Zéro (00) référence justifiée	Non classé	NON RETENU POUR LA SUITE DE LA PROCEDURE Les autres références fournies sont soit non similaires, soit antérieures à la période demandée, soit non justifiées par les pages de garde et de signature de contrat.
2.	EXPERIENS	Conforme	12 ans	Quatre (04) références justifiées	3 ^{ème}	RETENU POUR LA SUITE DE LA PROCEDURE Les autres références fournies sont soit non similaires, soit antérieures à la période demandée, soit non justifiées par les pages de garde et de signature de contrat
3.	GROUPEMENT CAERD/LINER	Conforme	19 ans	Zéro (00) référence justifiée	Non classé	NON RETENU POUR LA SUITE DE LA PROCEDURE Les références fournies sont soit non similaires, soit antérieures à la période demandée, soit non justifiées par les pages de gardes et de signature de contrat
4.	GROUPEMENT E/D CONSULT & INGERCO	Conforme	11 ans	Deux (02) références justifiées	7 ^{ème}	NON RETENU POUR LA SUITE DE LA PROCEDURE Les autres références fournies sont soit non similaires, soit antérieures à la période demandée, soit non justifiées par les pages de gardes et de signature de contrat
5.	GROUPEMENT CEFCOD/ADA CONSULTING AFRICA	Conforme	18 ans	Zéro (00) référence justifiée	Non classé	NON RETENU POUR LA SUITE DE LA PROCEDURE Aucune référence similaire pertinente conforme présentée
6.	FASO INGENIERIE SARL	Conforme	14 ans	Zéro (00) référence justifiée	Non classé	NON RETENU POUR LA SUITE DE LA PROCEDURE Aucune référence similaire pertinente conforme fournie
7.	WHAT YOU NEED SA	Conforme	10 ans	Zéro (00) référence justifiée	Non classé	NON RETENU POUR LA SUITE DE LA PROCEDURE Aucune référence similaire pertinente conforme fournie
8.	GROUPEMENT SUCCESS CONSULTING ET SERVICE/ISCOS	Conforme	10 ans	Sept (07) références justifiées	1 ^{er}	RETENU POUR LA SUITE DE LA PROCEDURE Les autres références sont non similaires.
9.	GADO CONSULTING	Conforme	08 ans	Zéro (00) référence justifiée	Non classé	NON RETENU POUR LA SUITE DE LA PROCEDURE Aucune référence similaire pertinente conforme fournie
10.	GROUPEMENT CINTTECH/AFRICA ECOLOGIES CONSULTING	Conforme	19 ans	Une (01) référence justifiée	8 ^{ème}	NON RETENU POUR LA SUITE DE LA PROCEDURE Les autres références fournies sont soit non similaires, soit non justifiées par les pages de gardes, de signature de contrat et d'attestations de bonne exécution
11.	GROUPEMENT SISDEV/QSE CONSEILS	Conforme	13 ans	Zéro (00) référence justifiée	Non classé	NON RETENU POUR LA SUITE DE LA PROCEDURE Aucune référence similaire pertinente conforme fournie

Résultats provisoires

12.	BANGRE VENEEM INTERNATIONAL	Conforme	09 ans	Zéro (00) référence justifiée	Non classé	NON RETENU POUR LA SUITE DE LA PROCEDURE Aucune référence similaire pertinente conforme fournie
13.	GROUPEMENT PROSPECTIVE AFRIQUE/GLOBAL TECHNOLOGIES ET SERVICES	Conforme	15 ans	Quatre (02) références justifiées	5 ^{ème}	RETENU POUR LA SUITE DE LA PROCEDURE Les autres références fournies sont soit non similaires, soit non justifiées par les pages de gardes, de signature de contrat et d'attestations de bonne exécution
14.	GROUPEMENT ADERC/BETACI	Conforme	22 ans	Zéro (00) référence justifiée	Non classé	NON RETENU POUR LA SUITE DE LA PROCEDURE Aucune référence similaire pertinente conforme fournie
15.	GROUPEMENT 2AB CONSULT/CIDEEC CONSULTING GROUP	Conforme	13 ans	Zéro (00) référence justifiée	Non classé	NON RETENU POUR LA SUITE DE LA PROCEDURE Les autres références sont non similaires
16.	GROUPEMENT SOCREGE/CAERD	Conforme	22 ans	Trois (03) références justifiées	3 ^{ème}	RETENU POUR LA SUITE DE LA PROCEDURE Les références fournies sont soit non similaires, soit non justifiées par les pages de gardes, de signature de contrat et d'attestations de bonne exécution soit antérieures à la période demandée
17.	BGB MERIDEN	Conforme	16 ans	Deux (02) références justifiées	6 ^{ème}	RETENU POUR LA SUITE DE LA PROCEDURE Les références fournies sont soit non similaires, soit non justifiées par les pages de gardes, de signature de contrat et d'attestations de bonne exécution soit antérieures à la période demandée
18.	SANCTEA	Conforme	20 ans	Zéro (00) référence justifiée	Non classé	NON RETENU POUR LA SUITE DE LA PROCEDURE Aucune référence similaire pertinente conforme fournie
19.	GROUPEMENT CEGESS/CITRAS	Conforme	08 ans	Sept (07) références justifiées	2 ^{ème}	RETENU POUR LA SUITE DE LA PROCEDURE Les autres références sont non similaires.

Conclusion : la Commission d'Attribution des Marchés retient les groupements de bureaux d'études **SUCCESS CONSULTING ET SERVICE/ISCOS, CEGESS/CITRAS**, le bureau d'étude **EXPERIENS**, les groupements **SOCREGE/CAERD, PROSPECTIVE AFRIQUE/GLOBAL TECHNOLOGIES ET SERVICES** et le bureau d'étude **BGB MERIDEN**

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES

DES REGIONS

REGION DU CENTRE EST

Demande de Prix ouvert N°2024-01/RCES/PBLG/CBDG pour l'acquisition et la livraison sur site de vivres pour cantine scolaires au profit des écoles de la CEB de la Commune de Béguédo

- Publiée dans la Revue des marchés publics N°3824 du mercredi 08 février 2024.
- Lettre de convocation N°2024-112/RCES/PBLG/CBGD/M/SG/CCAM du 1^{er} mars 2024.
- Date de Dépouillement : 07 mars 2024.
- Financement : Budget Communal/ Ressources transférées/MENAPLN/ Gestion 2024.
- Nombre de plis reçus : 01.
- Lot unique.

Soumissionnaires	LOT UNIQUE		LOT UNIQUE		Observations
	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
RIZERIE KABORE	22 755 850	-	22 755 850	-	Offre conforme

Attributaire : **RIZERIE KABORE** pour un montant de **Vingt-deux millions sept cent cinquante-cinq mille huit cent cinquante (22.755.850) francs CFA HTVA** pour un délai de livraison de **soixante (60) jours**.

Résultats provisoires

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

DEMANDE DE PRIX N°2024/0004/MATDS/RBMH/G.DDG/SG/CRAM DU 11/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE SIX (06) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE ET DE DEUX (02) FORAGES A GROS DEBIT DANS LA REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE LA BOUCLE DU MOUHOUN - REVUE DES MARCHES PUBLICS N° 3832 du lundi 11 mars 2024

▪ Date d'ouverture : 21/03/2024 - Date de délibération : 21/03/2024 - Nombre de plis reçus : 08 (05 pour le lot 1 et 03 pour le lot 2)

Financement : BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024

N°	Candidat	Evaluation technique du candidat	Montant lu en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Classement Général	Observations
			Montant en HTVA	Montant en TTC	Montant en HTVA	Montant en TTC		

Lot 1 : Travaux de réalisation de six (06) forages positifs équipés de pompes à motricité humaine dans la région de la Boucle du Mouhoun.

NB : Une offre est anormalement basse ou élevée si elle est inférieure ou supérieure de plus de 15% à la moyenne du montant prévisionnel de l'autorité contractante et de la moyenne arithmétique des montants **Toutes Taxes Comprises corrigés des offres techniquement conformes**, affectés des coefficients de pondération précisés dans le dossier d'appel à concurrence.

Pour le cas présent, une offre est anormalement basse si < 32 701 525 FCFA TTC et anormalement élevée si > 44 243 240 FCFA TTC

01	EKOCT CONSTRUCTION ET TRANSPORT	Conforme	31 825 000	37 553 500	31 825 000	37 553 500	1er	Offre conforme
02	ACCORD SERVICE SARL	Conforme	27 587 500	32 553 250	27 587 500	32 553 250	-	Offre financière anormalement basse.
3	DOWEL INTERNATIONAL SARL	Conforme	27 234 000	32 136 120	27 234 000	32 136 120	-	Offre financière anormalement basse.
4	TDG INTER	Non Conforme	30 284 000	35 735 120	30 284 000	35 735 120	-	Non conforme : Méthodologie de travail et planning d'exécution non conformes aux spécifications techniques de réalisation de forages. Le planning et la méthodologie fourni correspond à ceux de la réalisation d'un bâtiment.
5	YAMISS SERVICE INTERNATIONAL	Non Conforme	32 296 000	38 109 280	32 296 000	38 109 280	-	Non conforme : Méthodologie proposée et détaillée ne correspond aux travaux spécifiés dans le dossier de la Boucle du Mouhoun. Le planning lien avec l'enchaînement des tâches pour la bonne réalisation des travaux n'est pas cohérent.

Attributaire : EKOCT CONSTRUCTION ET TRANSPORT pour un montant de trente un millions huit cent vingt-cinq mille (31 825 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de trois (3) mois.

N°	Candidat	Evaluation technique du candidat	Montant lu en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Classement Général	Observations
			Montant en HTVA	Montant en TTC	Montant en HTVA	Montant en TTC		

Lot 2 : Travaux de réalisation de deux (02) forages à gros débit dans la région de la Boucle du Mouhoun.

NB : Une offre est anormalement basse ou élevée si elle est inférieure ou supérieure de plus de 15% à la moyenne du montant prévisionnel de l'autorité contractante et de la moyenne arithmétique des montants **Toutes Taxes Comprises corrigés des offres techniquement conformes**, affectés des coefficients de pondération précisés dans le dossier d'appel à concurrence.

Pour le cas présent, une offre est anormalement basse si < 12 986 235 FCFA TTC et anormalement élevée si > 17 569 613 FCFA TTC

01	BERHA-T INGENIERIE	Conforme	13 595 000	16 042 100	13 395 000	15 806 100	1er	Offre conforme
	DOWEL INTERNATIONAL SARL	Conforme	10 664 000	12 583 520	10 664 000	12 583 520	-	Offre financière anormalement basse.
	TDG INTER	Non Conforme	11 980 000	14 136 400	11 980 000	14 136 400	-	Non conforme : Méthodologie de travail et planning d'exécution non conformes aux spécifications techniques de réalisation de forages. Le planning et la méthodologie fourni correspond à ceux de la réalisation d'un bâtiment.

Attributaire : BERHA-T INGENIERIE pour un montant de treize millions trois cent quatre-vingt-quinze mille (13 395 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de trois (3) mois.

Résultats provisoires

REGION DES CASCADES

Appel d'Offres Ouvert n°2023-005 /MATDS/RCAS/GVT-BFR/SG/CRAM du 18 décembre 2023 pour les travaux d'entretien courant du réseau routier classé, des pistes rurales et des travaux par la méthode de Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) de l'année 2024 dans la région des CASCADES - **Gestion 2024** - Convocations n°2024-002/MATDS/RCAS/GVT-BFR/SG/CRAM du 29/01/2024 pour l'analyse des offres et n°2024-008/MATDS/RCAS/GVT-BFR/SG/CRAM du 01/03/2024 pour la délibération - Dates d'ouverture et de délibération : **26/01/2024 et 25/03/2024**
Nombre de soumissionnaires : Cinquante-un (51).

Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale	Rang
			-	+				
Travaux HIMO								
LOT 01								
SCOOPS-PRNG	21 148 090	27 730 720	-	-	21 148 090	27 730 720	Conforme	1 ^{er}
ASSOCIATION FEMME CITOYENNE ET DEVELOPPEMENT DURABLE	HTVA 17 835 801	HTVA 23 833 049	-	Min 3 210 444 Max 4 289 949 Application de la TVA de 18% sur les montants minimum et maximum donnés en HTVA, soit 21 046 245 pour le minimum TTC et 28 122 998 pour le maximum TTC	21 082 830	28 122 998	Non Conforme Écarté pour : -Incohérence entre le montant minimum de la lettre de soumission et celui du devis sans aucune erreur ni rabais : 17 866 805 HTVA au lieu de 17 835 801 HTVA lu. Confer circulaire N°2020_0030/ARCOP/CR/znmr	Non Classé
ASSOCIATION WEND LAMITA	24 730 179	31 852 650	-	-	24 730 179	31 852 650	Non conforme Écarté pour : -Garantie de soumission non conforme : Le délai de validité de la garantie proposée (90 jours) est inférieur à celui indiqué dans le DPAO, en l'occurrence 120 jours -Motopompe non fournie	Non Classé
SCOOP-CVP	21 464 627	28 084 120	-	-	21 464 627	28 084 120	Non conforme Écarté Garantie de soumission non conforme : Le bénéficiaire de la garantie n'est pas celui spécifié dans le DAO « COOPERATIVE SIMPLIFIEE CASCADES VISION PLUS » au lieu de « Direction Régionale des Infrastructures et du Désenclavement des Cascades » Montant de la garantie de soumission est inférieur (345 000 francs CFA) à celui indiqué dans l'avis (345 900 francs CFA)	Non Classé
Attributaire	SCOOPS-PRNG pour un montant minimum TTC de vingt-un millions cent-quarante-huit mille quatre-vingt-dix (21 148 090) F CFA et un montant maximum HTVA de vingt-sept millions sept-cent-trente mille sept-cent-vingt (27 730 720) F CFA. Délais de validité douze (12) mois.							

Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale	Rang
			-	+				
Travaux HIMO								
LOT 02								
SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE NARIB-GNONDO	9 934 455	12 977 050	-	-	9 934 455	12 977 050	Conforme	1 ^{er}
ASSOCIATION	8 792 821	11 452 500	Financier	Financier	10 220 709	13 642 570	Non conforme	Non

Résultats provisoires

FEMME CITOYENNE			N/A	N/A			Écarté pour incohérence entre les montants de soumission et du cadre de devis sans aucune erreur : minimum HTVA (11 281 000 FCFA au lieu de 8 792 821 FCFA lu) et maximum HTVA (11 561 500 FCFA au lieu de 11 452 500 FCFA lu). (Confer circulaire N°2020_0030/ARCOP/CR/znmr)	Classé
ASSOCIATION WEND LAMITA	12 098 461	15 381 890	Financier N/A	Financier N/A	2 098 461	15 381 890	Non conforme Ecarté pour : -Garantie de soumission non conforme : Le délai de validité de la garantie proposée (90 jours) est inférieur à celui indiqué dans le DPAO, en l'occurrence 120 jours -Motopompe non fournie	Non Classé
SCOOP-CVP	21 346 627	27 952 550	N/A	N/A	21 346 627	27 952 550	Non Conforme -Quittance d'achat de dossier non fournie -Garantie de soumission non fournie	Non Analysé
Attributaire	SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE NARIB-GNONDO pour un montant minimum TTC de neuf millions neuf-cent-trente-quatre mille quatre-cent-quarante-cinq (9 934 455) F CFA et un montant maximum TTC de douze millions neuf-cent-soixante-dix-sept mille cinquante (12 977 050) F CFA. Délais de validité douze (12) mois.							

Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale	Rang
			-	+				
Piste rurale LOT 01								
GBTI	138 651 440	164 782 846	Financier N/A	Financier N/A	138 651 440	164 782 846	Non Conforme Ecarté pour : Carte grises 5345 D4 03 et 4602 D2 03 non Authentiques	Non Classé
COLOSSAL	123 840 215	147 989 364	Financier N/A	Financier N/A	123 840 215	147 989 364	Non Conforme Ecarté pour : -certification de chiffre d'affaires non fournie -Les attestations de mise à disposition de matériel ne sont pas valide, elles ont été établies au nom de SOCIETE DONKINO BTP au lieu de COLOSSAL (bulldozer 11 GL 4635, chargeur 11 GL 4634, citerne à eau 11 GH 1270 et 11 GM 7027 ; niveleuses 8981 F4 03 et 7039 F4 03 ainsi que 3 bennes, compacteur et véhicule de liaison	Non Classé
EGAF BTP	123 620 623	150 378 232	Financier N/A	Financier N/A	123 620 623	150 378 232	Non Conforme Ecarté pour certification de chiffre d'affaires non fournie	Non Classé

Résultats provisoires

ENTREPRISE ZOODNOMA BTP	119 601 968	146 359 648	Financier N/A	Financier N/A	119□602□039	146□359□648	Non Conforme Ecarté pour : -Certification de chiffre d'affaires non fournie -un personnel non conforme Le sieur nommé RAMDE Tanga né en 1924 (99 ans au moment de dépôt des offres) et qui aurait obtenu son diplôme de BEP Génie Civil en 2006 soit à 82 ans a été proposé comme chef de chantier. De tels éléments concourent à mettre en doute l'authenticité dudit diplôme et surtout sa capacité physique à travailler sur un chantier.	Non Classé
ECOBAA-BTP SA	122 100 939	147 099 030	Financier N/A	Financier N/A	122 100 939	147 099 030	Non Conforme Ecarté pour : Carte grise 11 GL 4219 non Authentique	Non Classé
ECOBA	115 387 655	149 505 514	-	-	115□387□655	149□505□514	Conforme L'entreprise ECOBA est aussi classée 1 ^{ère} du lot 7 et du lot 8 routes en terre. Après combinaison, il est plus avantageux pour l'administration de lui attribuer Ce lot 1 pistes rurales.	1 ^{er}
ECONBA	131 359 122	167 741 567	-	-	131□359□122	167□741□567	Conforme	5 ^{ème}
ENITAF-SARL	134 847 639	164 406 957	-	-	134□847□639	164□406□957	Conforme	6 ^{ème}
GROUPEMENT EGC-TP/ GROUPE ZENITH	127 766 494	154 267 819	-	-	127□766□494	154□267□819	Conforme	3 ^{ème}
SOGEDIS SARL	116 510 107	148 895 232	Financier N/A	Financier N/A	116□510□107	148□895□232	Non Conforme Ecarté pour : Carte grise 9918 E7 03 non Authentique	Non Classé
SOGESB-SARL	127 952 807	154 661 662	Min -107 793 Max -107 421 Erreur de multiplication de l'item 206g : . Pour le total minimum 51,47x63 000=3 242 610 F CFA au lieu de 3 248 910 F CFA . Pour le montant maximum 51,47x63 000=3 242 610 F CFA au lieu de 3 248 910 F CFA Erreur de multiplication à l'item 206j :	-	127□845□014	154□554□241	Conforme	4 ^{ème}

Résultats provisoires

			. Pour le total minimum 18609,3x1050=19 539 765 F CFA au lieu de 19 624 815 F CFA . Pour le montant maximum 18609,3x1050=19 539 765 F CFA au lieu de 19 624 815 F CFA ; entraînant une variation en moins-value de : . 107 793 F CFA soit un taux de 0,084% pour le montant minimum ; . 107 421 F CFA soit un taux de 0,069% pour le montant maximum					
SOMAC-BTP	132 465 207	164 098 069	Min -5 298 601 Max -6 563 923 TTC Rabais de 4% opéré sur le montant minimum TTC et 6 563 923 sur le montant maximum TTC	-	127□166□599	157□534□146	Conforme	2^{ème}
Attributaire	ECOBA pour un montant minimum TTC de cent quinze millions trois-cent-quatre-vingt-sept mille six-cent cinquante-cinq (115□387□655) Francs CFA et un montant maximum TTC de cent quarante-neuf millions cinq-cents cinq mille cinq-cents quatorze (149□505□514) Francs CFA. Délais de validité douze (12) mois.							

Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale	Rang
			-	+				
Piste rurale								
LOT 02								
GBTI	103 145 779	123 155 045	Financier N/A	Financier N/A	103□145□779	123□155□045	Non Conforme Écarté pour : Carte grises 5345 D4 03 et 4602 D2 03 non Authentiques	Non Classé
EBB-IMMO SA	86 509 103	110 736 561	Financier N/A	Financier N/A	86□509□103	110□736□561	Non Conforme Écarté pour : Carte grises 6487 D5 03, 8593 D5 03, 6900 D5 03, 6917 D5 03, 6884 D5 03, 2239 D3 09 et 2243 D3 09 non Authentiques	Non Classé
GROUPE MIRAMA SERVICE (GMS)	88 160 447	111 297 073	-	-	88□160□447	111□297□073	Conforme	1^{er}
ENTREPRISE ZOODNOMA BTP	89 905 339	110 063 360	Financier N/A	Financier N/A	89□905□339	110□063□360	Non conforme Écarté pour un personnel non conforme : Le sieur nommé RAMDE Tanga né en 1924 (99 ans au moment de dépôt des offres) et qui aurait obtenu son diplôme de BEP Génie Civil en 2006 soit à 82 ans a été proposé comme chef de chantier. De tels éléments concourent à mettre en doute	Non Classé

Résultats provisoires

							l'authenticité dudit diplôme et surtout sa capacité physique à travailler sur un chantier.	
SAAT-SA	104 807 458	123 269 000	-	-	104□807□458	123□269□000	Conforme	6 ^{ème}
ENITAF-SARL	99 601 487	123 166 139	-	-	99□601□487	123□166□139	Conforme	5 ^{ème}
GROUPEMENT EGC-BTP/ GROUPE ZENITH	92 961 354	112 861 846	-	-	92□961□354	112□861□846	Conforme	2 ^{ème}
SOGESB-SARL	96 078 583	117 244 703	-	-	96□078□583	117□244□703	Conforme	3 ^{ème}
TOHGUIN SARL	89□349□774	113□558□585	Financier N/A	Financier N/A	89□349□774	113□558□585	Non Conforme Ecarté pour : Attestation non valide : mise à disposition de trois (03) camions bennes (5935 F4 03, 5946 F4 03 et 5938 F4 03) signée par BELEM Jean dont le nom ne figure pas sur les cartes grises et une autre mise à disposition signée par BELEM Djakaridja pour le même matériel	Non Classé
E.CO.BA.S.M	98 126 107	122 294 681	Financier N/A	Financier N/A	98□126□107	122□294□681	Non Conforme Ecarté pour : Carte grises 11 HN 6376, 11 HG 7878, 11 HN 6698, 11 GM 4889, 11 GM 8929, 4340 D4 03, 1913 T1 03, 6919 D2 03, 2717 F1 03 et 0155 E1 03 non Authentiques	Non Classé
SOMAC-BTP	90 458 437	114 458 497	-	Min 8 171 500 Max 8 171 500 Erreur de sommation du montant total minimum et du montant total maximum : . Pour le total minimum 98 629 937 FCFA au lieu de 90 458 437 F CFA . Pour le total maximum 122 629 997 FCFA au lieu de 114 458 497 F CFA ; entraînant une variation en plus-value de 8 171 500 F CFA soit un	98□629□937	122□629□997	Conforme	4 ^{ème}

Résultats provisoires

				taux de 9,03% pour le montant minimum . 8 171 500 F CFA soit un taux de 9,03% pour le montant maximum				
ENTREPRISE MABATA	88 119 078	112 822 011	Financier N/A	Financier N/A	88□119□078	112□822□011	Non Conforme Ecarté pour : Carte grises 10 M 3072, 10 HN 8887, 9954 E6 03, 9923 E7 03, 9924 E7 03, 9947 E7 03, 5054 E4 03, et 9586 E7 03 non Authentiques	Non Classé
Attributaire	GRUPE MIRAMA SERVICE (GMS) pour un montant minimum TTC de quatre-vingt-huit millions cent-soixante mille quatre-cent quarante-sept (88□160□447) F CFA et un montant maximum TTC de cent-onze millions deux-cent quatre-vingt-dix-sept mille soixante-treize (111□297□073) F CFA. Délais de validité douze (12) mois.							

Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale	Rang
			-	+				
<u>Piste rurale</u> <u>LOT 03</u>								
GSTL	84 002 809	107 665 581	Financier N/A	Financier N/A	84□002□809	107□665□581	Non Conforme Ecarté pour soupçon de falsification de cartes grises : deux cartes grises différentes de provenance étrangère de deux engins différents en l'occurrence une benne et un compacteur présentent un même numéro de série (5EW873020)	Non Classé
E.B.O.F	72 780 442	92 978 112	Financier N/A	Financier N/A	72□803□570	93□002□420	Non conforme Ecarté pour : -Carte grises 05 HG 6559, 11 NN 1832 et 11 HM 0060 non Authentiques -Une (01) niveleuse fournie au lieu de deux (02) comme stipulé dans le DAO	Non Classé
ENTREPRISE TIENDREBEOGO ADAMA (ETA)	85 197 460	106 492 640	Min -79 650 Max 106 200 Différence entre le prix en chiffre (67 000) et en lettre (70 000) à l'item 301 dans le bordereau et dans le cadre de devis : . Pour le total minimum 22,5 x67 000= 1 507 500 F CFA au lieu de	-	85 117 810	106 386 440	Conforme	1^{er}

Résultats provisoires

			22.5x70 000= 1 575 000 F CFA . Pour le montant maximum 30x67 000= 2 010 000 F CFA au lieu de 30x70 000= 2 100 000 F CFA ; entraînant une variation en moins-value de . 79 650 F CFA soit un taux de 0,093% pour le montant minimum ; . 106 200 F CFA soit un taux de 0,0998% pour le montant maximum					
ECBR/M	82 630 326	105 350 825	Financier N/A	Financier N/A	82 630 326	105 350 825	Non Conforme Ecarté pour : Carte grise 11 JH 1975 non Authentique	Non Classé
ENTREPRISE ZOODNOMA BTP	82 088 169	105 040 874	Financier N/A	Financier N/A	82 088 169	105 040 874	Non conforme Ecarté pour un personnel non conforme : Le sieur nommé RAMDE Tanga né en 1924 (99 ans au moment de dépôt des offres) et qui aurait obtenu son diplôme de BEP Génie Civil en 2006 soit à 82 ans a été proposé comme chef de chantier. Tout ceci concourt à mettre en doute l'authenticité dudit diplôme et surtout sa capacité physique à travailler sur un chantier.	Non Classé
SGD SARL	91 911 186	118 445 680	-	-	91 911 186	118 445 680	Conforme	2 ^{ème}
SOCIETE DOWEL INTERNATIONAL SARL	100 682 288	131 476 668	Financier N/A	Financier N/A	100 682 288	131 476 668	Non Conforme Ecarté pour : Carte grise 11 JL 2659 non Authentique	Non Classé
SOCIETE SOCOTAF	81 918 150	105 737 741	Financier N/A	Financier N/A	81 918 150	105 737 741	Non Conforme Ecarté pour pelle chargeuse non fournie : tracteur agricole (06 LP 9522) fourni en lieu et place. Cf carte grise	Non Classé
GROUPE W SARL	82 472 029	107 495 304	Financier N/A	Financier N/A	82 472 029	107 495 304	Non Conforme Ecarté pour : Carte grises 9917 E7 03 et 9916 E7 03 non Authentiques	Non Classé
Attributaire	ENTREPRISE TIENDREBEOGO ADAMA (ETA) pour un montant minimum TTC de quatre-vingt-cinq millions cent-dix-sept mille huit-cent-dix (85 117 810) F CFA et un montant maximum TTC de cent-six millions trois-cent quatre-vingt-six mille quatre-cent-quarante (106 386 440) F CFA. Délais de validité douze (12) mois.							

Résultats provisoires

Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale	Rang
			-	+				
Piste rurale								
LOT 04								
E.B.O.F	53 970 833	70 954 863	Financier N/A	Financier N/A	54 367 96	67 921 602	Non Conforme Ecarté pour : -Carte grises 05 HG 6559, 11 NN 1832 et 11 HM 0060 non Authentiques -Une (01) niveleuse fournie au lieu de deux (02) comme le stipule le DAO	Non Classé
ESIBF SARL			Financier N/A	Financier N/A	58 937 78	73 363 134	Non Conforme Ecarté pour : Pas d'attestation de mise à disposition pour la benne immatriculée 8475 F3 03	Non Classé
SICE	60 901 669	74 834 800	Financier N/A	Financier N/A	60 901 69	74 834 780	Non Conforme Ecarté pour incohérence entre les montants de soumission et du cadre de devis sans aucune erreur ni rabais : maximum TTC (74 834 780 FCFA au lieu de 74 834 800 FCFA lu). (Confer circulaire N°2020_0030/ARCOP/CR/znmr)	Non Classé
SILMI SARL	60 716 161	74 815 652	-	-	60 716 61	74 815 652	Conforme L'entreprise SILMI SARL est classée deuxième de ce lot 4 pistes rurale derrière l'entreprise WADRE SARL. WADRE SARL étant déjà attributaire du lot 03 routes en terre après combinaison, et conformément à l'IC 32.5, SILMI SARL est donc l'attributaire du lot	2^{ème}
SAAT-SA	69 463 416	82 954 000	-	-	69 463 16	82 954 000	Conforme	4^{ème}
ENITAF-SARL	63 951 550	80 375 848	-	-	63 951 50	80 375 848	Conforme	3^{ème}
GROUPE W SARL	57 405 575	73 612 775	Financier N/A	Financier N/A	57 405 75	73 612 775	Non Conforme Ecarté pour : Carte grises 9917 E7 03 et 9916 E7 03 non Authentiques	Non Classé
WADRE SARL	58 117 472	74 061 532	-	-	58 117 72	74 061 532	Conforme	1^{er}
Attributaire	SILMI SARL pour un montant minimum TTC de soixante millions sept-cent seize mille cent-soixante-un (60 716 161) F CFA et un montant maximum TTC de soixante-quatorze millions huit-cent-quinze mille six-cent-cinquante-deux (74 815 652) F CFA. Délais de validité douze (12) mois.							
Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale	Rang
Piste rurale								
LOT 05								

Résultats provisoires

ECOGES SARL	46 629 999	60 003 000	-	-	46 629 999	60 003 000	Conforme	1^{er}	
ESIBF SARL	46 491 03	59 669 650	Financier N/A	Financier N/A	46 491 03	59 669 650	Non conforme Ecarté pour : Pas de mise à disposition pour une benne immatriculée 8475 F3 03	Non Classé	
SILMI SARL	49 006 223	60 345 200	-	-	49 006 223	60 345 200	Conforme	3^{ème}	
EDSAF	53 891 589	69 502 000	-	-	53 891 589	69 502 000	Conforme	4^{ème}	
SGC SARL	49 477 404	63 767 200	Min 1 770 000 Max 2 360 000 Erreur de calcul à l'item 206e : minimum 150 x15000=2 250 000 au lieu de 3 750 000 ; maximum 200x15000=3 000 000 au lieu de 5 000 000 entrainant une variation en moins-value de : 1 770 000 soit 3,57% pour le montant minimum ; 2 360 000 soit 3,7% pour le montant maximum		-	47 707 04	61 407 00	Conforme	2^{ème}
TOHGUIN SARL	47 522 10	60 486 800	Financier N/A	Financier N/A	47 522 10	60 486 800	Non Conforme Ecarté pour : Attestation non valide : mise à disposition de trois (03) camions bennes (5935 F4 03, 5946 F4 03 et 5938 F4 03) signée par BELEM Jean dont le nom ne figure pas sur les cartes grises et une autre mise à disposition signée par BELEM Djakaridja pour le même matériel	Non Classé	
Attributaire	ECOGES SARL pour un montant minimum TTC de quarante-six millions six-cent-vingt-neuf mille neuf-cent-quatre-vingt-dix-neuf (46 629 999) F CFA et un montant maximum TTC de soixante millions trois mille (60 003 000) F CFA. Délais de validité douze (12) mois.								

Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale	Rang
			-	+				
Route en Terre								
LOT 01								
EBB-IMMO SA	66 913 149	87 220 290	Financier N/A	Financier N/A	67 267 149	87 220 290	Non Conforme Ecarté pour : Carte grises 6487 D5 03, 8593 D5 03, 6900 D5 03, 6917 D5 03, 6884 D5 03, 2239 D3 09 et 2243 D3 09 non Authentiques	Non Classé

Résultats provisoires

Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale	Rang	
			-	+					
SICE	66 686 606	84 112 996	-	-	66 686 606	84 112 996	Conforme L'entreprise SICE est classée deuxième de ce lot 1 routes en terre derrière l'entreprise FAYZY BTP. FAYZY BTP étant déjà attributaire du lot 06 routes en terre après combinaison, et conformément à l'IC 32.5, SICE est donc l'attributaire de ce lot.	2 ^{ème}	
FAYZY BTP SARL	65 617 964	84 519 270	Min 354 000 Erreur de calcul à l'item 100 : minimum 1 x4 600 000=4 600 000 au lieu de 4 900 000 entraînant une variation en moins-value de : 354 000 soit 0,53% pour le montant minimum		-	65 263 964	84 519 270	Conforme	1 ^{er}
Attributaire	SICE pour un montant minimum TTC de soixante-six millions six-cent-quatre-vingt-six mille six-cent-six (66 686 606) F CFA et un montant maximum TTC de quatre-vingt-quatre millions cent-douze mille neuf-cent-quatre-vingt-seize (84 112 996) F CFA. Délais de validité douze (12) mois.								

Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale	Rang
			-	+				
Route en Terre LOT 02								
TOHGUIN SARL	36 171 480	45 715 165	Financier N/A	Financier N/A	36 171 480	45 715 165	Non Conforme Ecarté pour : Attestation non valide : mise à disposition de trois (03) camions bennes (5935 F4 03, 5946 F4 03 et 5938 F4 03) signée par BELEM Jean dont le nom ne figure pas sur les cartes grises et une autre mise à disposition signée par BELEM Djakaridja pour le même matériel	Non Classé
SOCIETE DOWEL INTERNATIONAL SARL	42 194 217	55 247 989	Financier N/A	Financier N/A	42 194 217	55 247 989	Non Conforme Ecarté pour : Carte grise 10 JL 2659 non Authentique	Non Classé
EDSAF	40 613 960	52 411 588	-	-	40 613 960	52 411 588	Conforme	1 ^{er}
Attributaire	EDSAF pour un montant minimum TTC de quarante millions six-cent-treize mille neuf-cent-soixante (40 613 960) F CFA et un montant maximum TTC de cinquante-deux millions quatre-cent-onze mille cinq-cent-quatre-vingt-huit (52 411 588) F CFA. Délais de validité douze (12) mois.							

Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale	Rang
			-	+				
Route en Terre LOT 03								
ESIBF SARL	50 682 610	63 420 462	Financier	Financier	50 682 610	63 420 462	Non Conforme	Non

Résultats provisoires

			N/A	N/A			Ecarté pour : Pas d'attestation de mise à disposition pour une benne immatriculée 8475 F3 03	Classé
SGD	57 797 496	73 968 287	-	-	57 797 496	73 968 287	Conforme	2 ^{ème}
SIIRMAL BTP	53 291 281	67 882 863	Financier N/A	Financier N/A	53 291 281	67 882 863	Non Conforme Ecarté pour : Carte grises 9945 E7 03, 9584 E7 03, 9920 E7 03 et 9922 E7 03 non Authentiques	Non Classé
WADRE SARL	50 931 281	65 522 863	-	-	50 931 281	65 522 863	Conforme L'entreprise WADRE SARL est classée première du lot 4 pistes rurales et ainsi qu'aux lots 3 et 4 routes en terre. Après combinaison, il est plus avantageux pour l'administration de lui attribuer ce lot 3 routes en terre.	1 ^{er}
Attributaire	WADRE SARL pour un montant minimum TTC de cinquante millions neuf-cent-trente-un mille deux-cent-quatre-vingt-un (50 931 281) F CFA et un montant maximum TTC de soixante-cinq millions cinq-cent-vingt-deux mille huit-cent-soixante-trois (65 522 863) F CFA. Délais de validité douze (12) mois.							
Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale	Rang
			-	+				
Route en Terre LOT 04								
ALBASSIT INTERNATIONAL SARL	80 536 422	103 938 530	Financier N/A	Financier N/A	80 536 422	103 938 530	Non Conforme Ecarté pour : Carte grises 11 HM 0060, 11 KM 6818, 11 NN 1832, 11 KK 3073 et 11 GL 3584 non Authentiques	Non Classé
COLOSSAL	82 743 087	103 563 644	Financier N/A	Financier N/A	82 743 087	103 563 644	Non Conforme Ecarté pour : -Les attestations de mise à disposition de matériel ne sont pas valide, elles ont été établies au nom de SOCIETE DONKINO BTP au lieu de COLOSSAL (bulldozer 11 GL 4635, chargeur 11 GL 4634, citerne à eau 11 GH 1270 et 11 GM 7027 ; niveleuses 8981 F4 03 et 7039 F4 03 ainsi que 3 bennes, compacteur et véhicule de liaison)	Non Classé
EGAF BTP	80 850 532	103 174 244	-	-	80 850 532	103 174 244	Conforme L'entreprise EGAF BTP est classée deuxième du lot 4 routes en terre derrière l'entreprise WADRE SARL. WADRE SARL étant déjà	2 ^{ème}

Résultats provisoires

							attributaire d'un lot après combinaison et conformément à l'IC 32.5, EGAF BTP est donc l'attributaire du lot 4 routes en terre.	
ECBR/M	81 254 859	104 047 680	Financier N/A	Financier N/A	81 254 859	104 047 680	Non Conforme Ecarté pour : Carte grise 11 JH 1975 non Authentique	Non Classé
ECOGES SARL	81 523 819	104 947 430	-	-	81 523 819	104 947 430	Conforme	3 ^{ème}
SOMAC-BTP	87 390 741	110 587 948	-	-	87 390 741	110 587 948	Conforme	4 ^{ème}
WADRE SARL	80 792 644	103 657 572	-	-	80 792 644	103 657 572	Conforme	1 ^{er}
Attributaire	EGAF BTP pour un montant minimum TTC de quatre-vingt millions huit-cent-cinquante mille cinq-cent-trente-deux (80 850 532) F CFA et un montant maximum TTC de cent-trois millions cent-soixante-quatorze mille deux-cent-quarante-quatre (103 174 244) F CFA. Délais de validité douze (12) mois.							

Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale	Rang
			-	+				
Route en Terre								
LOT 05								
SGC SARL	84 592 961	105 426 387	-	Min +3 540 000 Max +3 540 000 Erreur de sommation : minimum TTC 88 132 961 au lieu de 84 592 961 et maximum TTC 108 966 367 au lieu de 105 426 387 entrainant une variation en plus-value de : 3 540 000 soit 4,18% pour le montant minimum ; 3 540 000 soit 3,35% pour le montant maximum	88 132 961	108 966 387	Conforme	1 ^{er}
SIIRMAL BTP	70 257 954	90 106 676	Financier N/A	Financier N/A	70 257 954	90 106 676	Non Conforme Ecarté pour : Carte grises 9945 E7 03, 9584 E7 03, 9920 E7 03 et 9922 E7 03 non Authentiques	Non Classé
E.CO.BA.S.M	81 503 125	102 728 912	Financier N/A	Financier N/A	81 503 125	102 728 912	Non Conforme Ecarté pour : Carte grises 11 HN 6376, 11 HG 7878, 11 HN 6698, 11 GM 4889, 11 GM 8929, 4340 D4 03, 1913 T1 03, 6919 D2 03, 2717 F1 03 et 0155 E1 03 non Authentiques	Non Classé
Attributaire	SGC SARL pour un montant minimum TTC de quatre-vingt-huit millions cent-trente-deux mille neuf-cent-soixante-un (88 132 961) F CFA et un montant maximum TTC de cent-huit millions neuf-cent-soixante-six mille trois-cent-quatre-vingt-sept (108 966 387) F CFA. Délais de validité douze (12) mois.							

Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale	Rang
			-	+				
Route en Terre								
LOT 06								
ALBASSIT	80 536 422	103 938 530	Financier N/A	Financier N/A	80 536 422	103 938 530	Non Conforme	Non

Résultats provisoires

INTERNATIONAL SARL							Ecarté pour : Carte grises 11 HM 0060, 11 KM 6818, 11 NN 1832, 11 KK 3073 et 11 GL 3584 non Authentiques	Classé
GSTL	74 507 533	94 734 785	Financier N/A	Financier N/A	74□566□533	94□793□785	Non Conforme Ecarté pour soupçon de falsification de cartes grises : deux cartes grises différentes de provenance étrangère de deux engins différents en l'occurrence une benne et un compacteur présentent un même numéro de série (5EW873020)	Non Classé
PRESTA TOPO	71 248 362	90 525 564	-	-	71□248□362	90□525□564	Conforme	1^{er}
FAYZY BTP	71 075 910	91 404 838	-	Min +590 325 Max +590 000 Erreur de calcul à l'item 100c : minimum 1 x1 500 000=1 500 000 au lieu de 1 000 000 ; maximum 1 x1 500 000=1 500 000 au lieu de 1 000 000 ; entraînant une variation en plus-value de : 590 325 soit 0,83% pour le montant minimum 590 000 soit 0,64% pour le montant maximum	71□666□235	91□994□838	Conforme L'entreprise FAYZY BTP est classée deuxième du lot 6 routes en terre derrière l'entreprise PRESTA TOPO qui est déjà attributaire d'un lot après combinaison. Conformément à l'IC 32.5, FAYZY BTP est attributaire de ce lot 6 route en terre.	2^{ème}
SOCIETE SOCOTAF	73□637□653	94□497□409	Financier N/A	Financier N/A	73□637□653	94□497□409	Non Conforme Ecarté pour : Tracteur agricole (06 LP 9522) fourni à la place pelle chargeuse	Non Classé
ENTREPRISE MABATA	69 413 473	90 129 134	Financier N/A	Financier N/A	69 413 473	90 129 134	Non Conforme Ecarté pour : Carte grises 10 M 3072, 10 HN 8887, 9954 E6 03, 9923 E7 03, 9924 E7 03, 9947 E7 03, 5054 E4 03, et 9586 E7 03 non Authentiques	Non Classé
Attributaire	FAYZY BTP pour un montant minimum TTC de soixante-onze millions six-cent-soixante-six mille deux-cent-trente-cinq (71□666□235) F CFA et un montant maximum TTC de quatre-vingt-onze millions neuf-cent-quatre-vingt-quatorze mille huit-cent-trente-huit (91□994□838) F CFA. Délais de validité douze (12) mois.							
Nom du soumissionnaire	Montant	Montant	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant	Montant	Appréciation générale	Rang

Résultats provisoires

	soumission MINIMUM (F CFA TTC)	soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	-	+	corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)		
Route en Terre								
LOT 07								
GROUPEMENT D'ENTREPRISES MRJF SA/ EKAM SARL	143 791 697	169 961 855	-	-	143 791 697	169 961 855	Conforme	4 ^{ème}
E.GE.TRA .M I BTP/ZN	141 367 933	167 908 961	-	-	141 367 933	167 908 961	Conforme Offre financière anormalement basse	Non Classé
GROUPEMENT ECBGC/ PANAP-BURKINA	138 511 659	170 029 049	-	-	138 511 659	170 029 049	Conforme	3 ^{ème}
GROUPEMENT EGC BTP/ EBC BGC	137 210 202	167 898 790	Financier N/A	Financier N/A	137 210 202	167 898 790	Non conforme Ecarté pour : Une (01) niveleuse fournie au lieu de deux (02) comme le stipule le DAO	Non Classé
GROUPEMENT GCS/ EG2S	151 076 261	178 503 674	Financier N/A	Financier N/A	151 076 261	178 503 674	Non Conforme Ecarté pour : Carte grise 11 GH 0840 non Authentique	Non Classé
ECOBAA-BTP SA	131 945 580	170 486 563	Financier N/A	Financier N/A	131 945 580	170 486 563	Non Conforme Ecarté pour : Carte grise 11 GL 4219 non Authentique	Non Classé
ECOBA	132 987 690	170 226 753	-	-	131 945 580	170 486 563	Conforme	1 ^{er}
ROADS	132 987 690	170 226 753		Min +1 770 000 Max +1 770 026 Erreur de sommation du montant total minimum et du montant total maximum : . Pour le total minimum 134 757 690 FCFA au lieu de 132 987 690 F CFA . Pour le total maximum 171 996 779 FCFA au lieu de 170 226 753 F CFA ; entraînant une variation en plus-value de . 1 770 000 F CFA soit un taux de 1,33% pour le montant minimum . 1 770 026 F CFA soit un taux de 1,03% pour le montant	134□757□690	171□996□779	Conforme L'entreprise ROADS est classée deuxième du lot 7 routes en terre derrière l'entreprise ECOBA qui est déjà attributaire d'un lot après combinaison. Conformément à l'IC 32.5, ROADS est attributaire de ce lot 7 route en terre.	2 ^{ème}

Résultats provisoires

				maximum				
GROUPEMENT EGC-TP/ GROUPE ZENITH	133 749 572	171 713 080			133 749 572	171 713 080	Conforme	7 ^{ème}
SOGEDIS SARL	155 235 463	187 233 449			155 976 090	188 170 576	Non Conforme Ecarté pour : Carte grise 9918 E7 03 non Authentique	Non Classé
SOGESB-SARL	159 225 135	196 979 040	<p>Min +740 627 Min +947 127</p> <p>Différence entre le prix de l'item 201b dans le bordereau et dans le cadre de devis : 350 000 F CFA dans le bordereau et 150000 F CFA dans le cadre de devis :</p> <p>. Pour le total minimum 7,5 x350000=3 500 000F CFA au lieu de 1 125 000F CFA</p> <p>. Pour le montant maximum 10x350000=3 500 000 F CFA au lieu de 1 500 000F CFA ; Différence entre le prix de l'item 204a dans le bordereau et dans le cadre de devis : 3 500 F CFA dans le bordereau et 3000 F CFA dans le cadre de devis :</p> <p>. Pour le total minimum 205,24 x3500=718 340F CFA au lieu de 718 340F CFA</p> <p>. Pour le montant maximum 205,24 x3500=718 340F CFA au lieu de 718 340F CFA ; entraînant une variation en plus-value de</p> <p>. 740 627 F CFA soit un taux de 0,47% pour le montant minimum ;</p> <p>. 947 127 F CFA soit un taux de 0,50% pour le montant maximum</p>		157 254 870	194 658 455	Conforme	5 ^{ème}
SOMAC-BTP	159 225 135	196 979 040	<p>Min +1 239 000 Max +1 652 036</p> <p>Différence entre le prix de l'item 201b dans le bordereau et dans le cadre de devis : 320 000 F CFA dans le bordereau et 180000 F CFA</p>		143 791 697	169 961 855	Conforme	6 ^{ème}

Résultats provisoires

			<p>dans le cadre de devis :</p> <p>. Pour le total minimum 7,5 x320000=2 400 000F CFA au lieu de 1 350 000F CFA</p> <p>. Pour le montant maximum 10x320000=3 200 000 F CFA au lieu de 1 800 000F CFA ; entraînant une variation en plus-value de . 1 239 000 F CFA soit un taux de 0,77% pour le montant minimum ; . 1 652 036 F CFA soit un taux de 0,83% pour le montant maximum</p> <p>3 209 283 Rabais de 2% opéré sur les montants minimum et maximum</p>			
Attributaire	ROADS pour un montant minimum TTC de cent-trente-quatre millions sept-cent-cinquante-sept mille six-cent-quatre-vingt-dix (134 757 690) Francs CFA et un montant maximum TTC de cent-soixante-onze millions neuf-cent-quatre-vingt-seize mille sept-cent-soixante-dix-neuf (171 996 779) Francs CFA. Délais de validité douze (12) mois.					

Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale	Rang
			-	+				
Route en Terre								
LOT 08								
ENTREPRISE TIENDREBEOGO ADAMA (ETA)	102 175 232	120 970 815			102 765 232	121 560 815	Conforme	5^{ème}
PRESTA TOPO	93 434 129	116 045 938	-	-	93 434 129	116 045 938	Conforme L'entreprise PRESTA TOPO est classée première du lot 6 route en terre et deuxième de	2^{ème}

Résultats provisoires

							ce lot 8 derrière l'entreprise ECOBA qui est déjà attributaire d'un lot après combinaison. Conformément à l'IC 32.5 et après une autre combinaison, il est plus avantageux pour l'administration d'attribuer à PRESTA TOPO ce lot 8	
GROUPE MIRAMA SERVICE (GMS)	94 221 531	119 046 017	-	-	94 221 531	119 046 017	Conforme	3^{ème}
GROUPEMENT EGC BTP/ EBC BGC	94 970 688	114 982 504	Financier N/A	Financier N/A	94 970 688	114 982 504	Non conforme Ecarté pour : Une (01) niveleuse fournie au lieu de deux (02) comme le stipule le DAO	Non Classé
ECOBA	92 221 184	118 914 011	-	-	92 221 184	118 914 011	Conforme	1^{er}
ECONBA	99 739 677	128 085 967	-	-	99 739 677	128 085 967	Conforme	4^{ème}
SOGEDIS SARL	91 666 936	116 987 796	Financier N/A	Financier N/A	91 666 936	116 987 796	Non Conforme Ecarté pour : Carte grise 9918 E7 03 non Authentique	Non Classé
SOCIETE SOCOTAF	102 175 232	120 970 815	Financier N/A	Financier N/A	102 175 232	120 970 815	Non Conforme Ecarté pour : Tracteur agricole (06 LP 9522) fourni à la place pelle chargeuse	Non Classé
SOCIRAPA	93 434 129	116 045 938	Financier N/A	Financier N/A	93 434 129	116 045 938	Non Conforme Ecarté pour : -Carte grises 11 KN 9690 et 11 KM 4624 non authentiques -Diplôme justifiant la qualification du chef d'équipe terrassement non fourni	Non Classé
Attributaire	PRESTA TOPO pour un montant minimum TTC de quatre-vingt-treize millions quatre-cent-trente-quatre mille cent-vingt-neuf (93 434 129) F CFA et un montant maximum TTC de cent-seize millions quarante-cinq mille neuf-cent-trente-huit (116 045 938) F CFA. Délais de validité douze (12) mois.							

Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale	Rang
			-	+				
Route Bitumée LOT UNIQUE								
GROUPEMENT D'ENTREPRISES MRJF SA/ EKAM SARL	141 926 683	184 265 260	-	-	141 926 683	184 265 260	Conforme	4^{ème}
E.GE.TRA.M I BTP/ZN	139 123 043	181 194 666	-	-	139 123 043	181 194 666	Conforme	2^{ème}
GROUPEMENT ECBGC/ PANAP-BURKINA	139 112 506	181 252 313	-	-	139 112 506	181 252 313	Conforme	1^{er}
GROUPEMENT KAMA CONCEPT/ GROUPE SOFA	145 491 498	190 913 498	Min -4 985 682 Max -6 772 728 Différence entre le prix de l'item 901 dans le bordereau et dans le cadre de devis : 10 000 F CFA dans le bordereau et 10500 F CFA dans le cadre de devis : . Pour le total minimum 8450,31 x10000=84 503 100F CFA au lieu de 88 728 255F		140 505 816	184 140 770	Conforme	3^{ème}

Résultats provisoires

			CFA . Pour le montant maximum 11479,2x10000=114 792 000 F CFA au lieu de 120 531 600 F CFA ; entraînant une variation en moins-value de . 4 985 682 F CFA soit un taux de 3,42% pour le montant minimum ; . 6 772 728 F CFA soit un taux de 3,54% pour le montant maximum					
GROUPEMENT GCS/ EG2S	142 508 954	184 058 288	Financier N/A	Financier N/A	142 508 954	184 058 288	Non Conforme Ecarté pour : Carte grise 11 GH 0840 non Authentique	Non Classé
ROADS	134 483 718	181 796 759	+13 570 000 Erreur de sommation du montant total minimum et du montant total maximum : . Pour le total minimum 148 053 718 FCFA au lieu de 134 483 718 F CFA . Pour le total maximum 195 366 759 FCFA au lieu de 181 796 759 F CFA ; entraînant une variation en plus-value de . 13 570 000 F CFA soit un taux de 10,09% pour le montant minimum . 13 570 000 F CFA soit un taux de 7,46% pour le montant maximum	-	148 053 718	195 366 759	Conforme	5 ^{ème}
Attribitaire	GROUPEMENT ECBGC/ PANAP-BURKINA pour un montant minimum TTC de cent-trente-neuf millions cent-douze mille cinq-cents six (139 112 506) F CFA et un montant maximum TTC de cent-quatre-vingt-un millions deux-cent cinquante-deux mille trois-cent-treize (181 252 313) F CFA. Délais de validité douze (12) mois.							

REGION DE L'EST

Demande de prix N°2024-005/MSHP/SG/CHR-FG/DG/PRM du 26/02/2024 pour l'acquisition d'équipements hospitaliers au profit du Centre Hospitalier Régional de Fada N'Gourma Lot unique : Acquisition d'équipements hospitaliers

Date d'ouverture : 21 mars 2024- Date de délibération : 21 mars 2024 - Financement : budget CHR Fada, gestion 2024

Nombre de plis reçus : Lots : six (06) plis ; Lot unique : Acquisition d'équipements hospitaliers

Montant prévisionnel (E) : 20 000 000 HTVA

Moyenne arithmétique des montants des offres techniquement conformes (P) = 17 669 576

Moyenne pondérée du montant prévisionnel et de la moyenne des offres (M) : $M = 0,6E + 0,4P = 19 067 830$

Les offres en HTVA inférieures à **0,85M** = 16 207 656 sont déclarées **anormalement basses** ;

Les offres en HTVA supérieures à **1,15M** = 21 928 005 sont déclarées **anormalement élevées**.

Soumissionnaires	Montants en F CFA HTVA		Montants en F CFA TTC		Observations	Rang
	Lus	Corrigés	Lus	Corrigés		
FORGO & CO SARL	19 247 120	-	-	-	Conforme	4ème
L'INGENIEUR SAS	18 000 000	17 802 000	-	-	Conforme Correction/ montant lus en lettres (Treize millions deux mille) du lecteur CR est différent du montant lus en chiffres (13 200 000) avec un taux de variation de (-1,10).	2ème
MONDE BIO MEDICAL	16 500 000	-	-	-	Conforme	1er
CLB BURKINA	16 298 760 -	-	-	-	Non Conforme Pieces administratives non complétées dans les délais requis malgré la correspondance N°005 du 21 mars 2024.	Non classé
KDMM	-	-	-	-	Non Conforme Le fournisseur a proposé des spécifications techniques et un prospectus d'une imprimante en lieu et place du lecteur CR demandé	Non classé
GMG	18 500 000	-	-	-		3ème
Attribitaire	Monde Bio Médical, pour un montant en FCFA HTVA de seize millions cinq cent mille (16 500 000) avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.					

Résultats provisoires

REGION DES HAUTS BASSINS

Demande de prix N°2024-006/MSHP/SG/CHUSS/DG/DMP pour la fourniture de produits et matériels d'entretien et de nettoyage (lot1) et produit d'hygiène spécifique (lot2) au profit du CHUSS. Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N° 3815 du jeudi 15 février 2024.
Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : lundi 26 février 2024 ; Date de délibération : lundi 26 février 2024.
Nombre de plis reçus : 05 ; Nombre de lots : 02 lots ; Financement : Budget CHUSS ; Exercice 2024.

Lot 1 : produits et matériels d'entretien et de nettoyage

Soumissionnaires	Montant Lu en FCFA	Montant Corrigé en FCFA	Observations
JEHO NISSI SARL	Montant HT : - Montant TTC : 20 429 340	Montant HT : 17 313 000 Montant TTC : 20 429 340	Conforme et classé 1^{er}
APMA SARL	Montant HT : 17 513 000 Montant TTC : -	Montant HT : 17 513 000 Montant TTC : 20 665 340	Conforme et classé 2^{ème}

ATTRIBUTAIRE : JEHO NISSI SARL pour un montant de dix-sept millions trois cent treize mille (17 313 000) F CFA HT et un montant de vingt millions quatre cent vingt-neuf mille trois cent quarante (20 429 340) F CFA TTC avec un délai d'exécution trente (30) jours.

Lot 2 : produits d'hygiène spécifique

Soumissionnaires	Montant Lu en FCFA	Montant Corrigé en FCFA	Observations
JEHO NISSI SARL	Montant HT : - Montant TTC : 11 693 800	Montant HT : 9 910 000 Montant TTC : 11 693 800	Conforme et classé 1^{er}
APMA SARL	Montant HT : 10 060 000 Montant TTC : -	Montant HT : 10 060 000 Montant TTC : 11 870 000	Conforme et classé 2^{ème}
SELICRELAB	Montant HT : - Montant TTC : 13 947 600	Montant HT : 11 820 000 Montant TTC : 13 947 600	Conforme et classé 3^{ème}

ATTRIBUTAIRE : JEHO NISSI SARL pour un montant de neuf millions neuf cent dix mille (9 910 000) F CFA HT et un montant de onze millions six cent quatre-vingt-treize mille huit cent (11 693 800) F CFA TTC avec un délai d'exécution trente (30) jours.

Avis de demande de prix N°2024-002/ENAF/DG/PRM du 29/01/2024 relatif aux travaux de construction de toilettes à la DFIS et de pose de climatiseurs dans divers bureaux (lot 1 et lot 2) au profit de l'Ecole nationale de formation agricole de Matourkou (ENAF de Matourkou) – Financement : Budget de l'ENAF de Matourkou, gestion 2024- Avis publié dans la revue des marchés publics N°3824 du mercredi 28 février 2024-Page 37- Date d'ouverture : - 07/03/2024– Nombre de plis reçus : huit (08) pour le lot 1 et quatre (04) pour le lot 2- Lettre de convocation CAM N°2024-0077/ENAF/DG/PRM du 06/03/2024.

Lot 1 : travaux de construction de toilettes à la DFIS

N°	Nom du candidat	Montant de la soumission lu en F CFA		Montant de la soumission corrigé en F CFA		Classement
		HT	TTC	HT	TTC	
1	NOVA Construction	10 514 615	12 407 246	10 514 615	12 407 246	Non classé : Offre anormalement basse -borne inf. : 12 425 018 -borne sup. : 16810 318
2	EBI-BTP	10. ; 504 467	12 395 271	10 504 467	12 395 271	Offre anormalement basse -borne inf. : 12 425 018 -borne sup. : 16810 318
3	ROADS	10 772 691	12 711 775	10 772 691	12 711 775	Classé : 1er
4	CAMF	11 309 322	13 345 000	11 309 322	13 345 000	Classé : 3è
5	TMS	-	13 435 344	-	13 435 344	Classé : 2è
6	KIMO Services	11 296 360		11 890 155	14 030 383	Classé : 4è : Erreur de numérotation B.VI au lieu de B.VII Erreur sur le bordereau des prix unitaires item B.VII- 6.2, en lettre 5000 et 2000 en chiffre Erreur de sommation au niveau « B » : 1 358 915 au lieu de 765 120 Taux de correction : 5,25%
7	GEN-CI	10 644 660	-			Non classé : Omission de renseigner le cadre de devis quantitatif et estimatif du « B » : construction d'une latrine traditionnelle (WC et douce) au niveau des boutiques de rue
8	MALAHA BTP	10 995 315	-			Non classé : Attestation de visite de site non fournie d'où son offre financière n'a pas été analysée

Attributaire : ROADS pour un montant hors taxes de dix millions sept cent soixante-douze mille six cent quatre-vingt-onze (10 772 691) F CFA et toutes taxes comprises de douze millions sept cent onze mille sept cent soixante-quinze (12 711 775) F CFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours

Lot 2 : acquisition et pose de climatiseurs dans divers bureaux

N°	Nom du candidat	Montant de la soumission lu en F CFA		Montant de la soumission corrigé en F CFA		Classement
		HT	TTC	HT	TTC	
1	EBI-BTP	6 745 000	7 959 100	6 745 000	7 959 100	Classé : 1er
2	ENGCI-Sarl	6 583 000	7 767 940	6 853 000	8 086 540	Classé : 2^e Le montant lu sur la lettre de soumission est

Résultats provisoires

						différent de celle issu de la sommation sur la facture proforma
3	CONCO international	7 200 000	-	Néant	Néant	Non classé : Une simple liste du matériel fourni en lieu et place de reçu d'achat ou liste notariée
4	NEBIE entreprise	7 510 000	-	Néant	Néant	Non classé : Attestation de visite de site non fournie d'où son offre financière n'a pas été analysée

Attributaire : EBI-BTP pour un montant hors taxes de six millions sept cent quarante-cinq mille (6 745 000) F CFA et toutes taxes comprises de sept millions neuf cent cinquante-neuf mille cent (7 959 100) F CFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours.

Avis de demande de prix N°2024-002/ENAF/DG/PRM du 30/01/2024 relatif aux prestations de divers entretiens et de réparation (réseau électrique et d'adduction d'eau (lot 1 et lot 2) au profit de l'Ecole nationale de formation agricole de Matourkou (ENAF de Matourkou) – Financement : Budget de l'ENAF de Matourkou, gestion 2024- Avis publié dans la revue des marchés publics N°3824 du mercredi 28 février 2024-Page 34- Date d'ouverture : - 07/03/2024– Nombre de plis reçus : zéro (00) pour le lot 1 et un (01) pour le lot 2- Lettre de convocation CAM N°2024-0077/ENAF/DG/PRM du 06/03/2024.

Lot 1 : entretien du réseau électrique : infructueux pour absence de soumissionnaires

Lot 2 : entretien du réseau d'adduction d'eau

Nom des soumissionnaires	Montant de la soumission lu en F CFA				Montant de la soumission corrigé en F CFA				Observations
	Minimum		Maximum		Minimum		Maximum		
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	
G.BTP Sarl		2 014 756		9 041 396		2 014 756		9 041 396	Classé : retenu pour la prestation

Attributaire : G.BTP Sarl pour un montant : --minimum toutes taxes comprises de deux millions quatorze mille sept cent cinquante-six (2 014 756) FCFA

- maximum toutes taxes comprises de neuf millions quarante un mille trois cent quatre-vingt-seize (9 041 396) FCFA avec un délai de validité, d'un (01) an, gestion budgétaire 2024 et un délai d'exécution des commandes de trente (30) jours

Avis de demande de prix N°2024-001/ENAF/DG/PRM du 29/01/2024 relatif à l'acquisition et l'installation de matériel informatique au profit de l'Ecole nationale de formation agricole de Matourkou (ENAF de Matourkou) – Financement : Budget de l'ENAF de Matourkou, gestion 2024- Avis publié dans la revue des marchés publics N°3824 du mercredi 28 février 2024-Page 35- Date d'ouverture : - 07/03/2024– Nombre de plis reçus : 00- Lettre de convocation CAM N°2024-0077/ENAF/DG/PRM du 06/03/2024.

Délibération : infructueux pour absence de soumissionnaires

REGION DU PLATEAU CENTRAL

RECTIFICATIF du quotidien N° 3830-3831 du jeudi 7mars au vendredi 8 mars 2024 page 20, portant correction sans incidence financière d'une coquille sur le montant minimum en lettres de l'attributaire du lot 1 des résultats de l'appel d'offres ouvert N°2023-013/MATDS/RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM du 21 décembre 2023 pour les travaux d'entretien courant des routes en terre de l'année 2024 dans FINANCEMENT : Fonds Spécial Routier du Burkina (FSR-B) -Exercice 2024
Publication: Quotidien n°3782-3783 du 1er au 02 janvier 2024, pages : 40, rectifié sous le n°3784-3785 du 03/01/2024 au 04/01/2024, page : 30
Référence de la convocation de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés (CRAM)
Lettre d'invitation : N°2024-003/MATDS/RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM du 05/01/2024 - Date de dépouillement : 01/02/2024
Nombre de plis reçus : 23

Soumissionnaire	MONTANT MINIMUM LU TTC (F.CFA)	MONTANT MINIMUM CORRIGE TTC (F.CFA)	MONTANT MAXIMUM LU TTC (F.CFA)	MONTANT MAXIMUM CORRIGE TTC (F.CFA)	COMMENTAIRES
Lot 1 : travaux d'entretien courant des routes en terre de l'année 2024 dans la Région du Plateau Central P = 123 831 857 FCFA TTC ; E = 154 903 620 FCFA TTC ; M = 142 474 915 TTC ; 0,85 M = 121 103 677 FCFA TTC ; 1,15M = 163 846 152 FCFA TTC					
PRESEV	48 870 617	48 870 617	124 795 750	124 795 750	OFFRE CONFORME
EMIB Sarl BTP	44 577 536	51 657 536	124 242 542	131 322 542	OFFRE CONFORME Erreur sur le montant des prix forfaitaire Tâche 100 : Pour le total minimum HTVA : 5 000 000 F CFA au lieu de 10 000 000 F CFA ; Pour le total maximum HTVA : 5 000 000 F CFA au lieu de 10 000 000 F CFA ; Entraînant une variation en plus-value de 5 900 000 F CFA TTC soit un taux de 13,24% pour le montant minimum ; 5 900 000 F CFA TTC soit un taux de 4.75% pour le montant maximum. Tâche 100 c Erreur sur le montant des prix forfaitaires Pour le total minimum : 500 000 F CFA au lieu de 1 500 000 F CFA ; Pour le total maximum : 500 000 F CFA au lieu de 1 500 000 F CFA ; Entraînant une variation en plus-value de 1 180 000 F CFA TTC soit un taux de 2,65% pour le montant minimum Entraînant une variation en plus-value de 1 180 000 F CFA TTC soit un taux de 0,95% pour le montant maximum Soit une variation totale de : 5,70%

Résultats provisoires

Groupement SIMCO / SOCA	47 777 976	47 777 976	122 766 303	122 766 303	OFFRE CONFORME
GROUPE FOURMILIERE CONSTRUCTION	48 405 364	48 405 364	123 470 456	123 470 456	OFFRE CONFORME
ETAF	50 387 269	50 387 269	123 809 494	123 809 494	OFFRE CONFORME
INTERNATIONAL TRANSPORT SARL	47 336 202	47 336 202	119 143 066	119 143 066	OFFRE NON CONFORME -Offre anormalement basse
E.NAW.F	48 858 484	48 858 484	125 282 936	125 282 936	OFFRE CONFORME
SOTRAC-SARL	48 519 703	48 519 703	123 146 653	123 146 653	OFFRE CONFORME
BATIEFA ET ASSOCIES	48 634 703		123 668 012		OFFRE NON CONFORME -la lettre de soumission, le bordereau des prix, le devis n'ont pas été signé. -l'objet et le destinataire non conformes sur la lettre de soumission (région du Nord au lieu de région du Plateau Central)
GROUPE YOUNGO BURKINA SARL	48 572 358	48 572 358	120 302 251	124 795 750	OFFRE CONFORME
A.E.H NEGOCE	48 919 828	48 919 828	123 167 723	131 322 542	OFFRE CONFORME
SA.M COMPANY SARL	48 085 894		122 717 675		OFFRE NON CONFORME -diplôme de BEP dessin architecture pour les deux Chefs de chantier fourni au lieu de BEP Génie civil demandé dans le DAO -l'avis N°2023-015/MATDS/RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM du 21/12/2023 relatif aux travaux d'entretien courant des pistes rurales de l'année 2024 dans la région du Plateau Central mentionné dans l'attestation de mise à disposition au lieu de N°2023-013/MATDS/RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM du 21/12/2023 relatif aux travaux d'entretien courant des routes en terre de l'année 2024 dans la région du Plateau Central
GROUPE NASSOURI INTERNATIONAL	47 956 958		120 703 333		OFFRE NON CONFORME -l'attestation de mise à disposition du camion benne dont le numéro de la carte grise est 3921 D8 03 n'est pas signée ; -les attestations de mise à disposition des camionnettes dont les numéros de cartes grises 9103 D9 03 et 9920 F4 03 ne sont pas signées ; - l'attestation de mise à disposition du camion-citerne à eau dont le numéro de la carte grise est 11 NN 9924 n'est pas signée ; -un (01) compacteur à rouleau vibrant fourni au lieu de deux demandés -Une (01) Bétonnière d'au moins 250 litres fourni au lieu de deux demandés ; -Lot de panneaux de signalisation temporaire non fourni.
GROUPEMENT FAC/ GERBA-TP	48 907 492	48 907 492	124 943 250	124 943 250	OFFRE CONFORME
SEB-SAS	48 715 492		122 721 847		OFFRE NON CONFORME Les montants minimum et maximum mentionnés sur la lettre de soumission différent de ceux du devis estimatif sans correction. (Cf : circulaire 2020-30/ARCOP-CR du 03/09/2020)

NB : Le candidat Groupement SIMCO / SOCA propose une offre économiquement avantageuse et est classé premier (1^{er}) au lot 1, lot 2 et lot 3. Cependant, il ne peut être attributaire de plus d'un lot conformément au Dossier d'Appel d'Offre en son point 33.1 des Instruction aux candidats qui stipule que : « Les candidats pourront soumissionnés pour un ou plusieurs lots, mais ne peuvent être attributaires de plus d'un lot pour les travaux d'entretien courant des routes en terre de l'année 2024 dans la Région du Plateau Central et aussi sur l'ensemble des travaux d'Entretien Courant du réseau routier dans la Région du Plateau Central pour le même exercice budgétaire de 2024. » Après combinaison, il est plus avantageux pour l'administration de lui attribuer le lot 3. Par conséquent, le candidat GROUPE FOURMILIERE CONSTRUCTION, classé deuxième devient premier au lot 1.

ATTRIBUTAIRE

LOT 1 : GROUPE FOURMILIERE CONSTRUCTION pour un montant minimum de quarante-huit millions quatre cent cinq mille trois cent **soixante-quatre** (48 405 364) Francs CFA TTC et un montant maximum de cent vingt-trois millions quatre cent soixante-dix mille quatre cent cinquante-six (123 470 456) Francs CFA TTC avec un délai validité de douze (12) mois.



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

- * **Marchés de Fournitures et Services courants**
- * **Marchés de Travaux**
- * **Marchés de Prestations Intellectuelles**

P. 42 à 49
P. 50 & 51
P. 52 à 60

Fournitures et Services courants

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

Acquisition de fourniture de bureau et de consommables informatiques au profit de l'Inspection Générale des Finances (IGF)

Avis de demande de prix à commandes
N°2024-00022/MEFP/SG/DMP du 29/04/2024
Financement : Budget de l'Etat ; Exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective.

1. Le Directeur des Marchés Publics dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet l'acquisition de fourniture de bureau et de consommables informatiques au profit de l'Inspection Générale des Finances (IGF), tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les prestations sont en lot unique : acquisition de fourniture de bureau et de consommables informatiques au profit de l'Inspection Générale des Finances (IGF).

3. Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2024, et les délais d'exécution est de : trente (30) jours par commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au guichet de la Direction des Marchés Publics sise guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70 du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au guichet de la Direction des Marchés Publics sise guichets de renseignements du bâtiment R+5 du

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission, d'un montant de neuf cent mille (900 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au guichet de la Direction des Marchés Publics sise guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70, avant le **15/04/2024 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

6. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

7. L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix

Le budget prévisionnel est de trente millions (30 000 000) francs CFA TTC.

Le président de la Commission d'Attribution des Marchés

Moumouni TAO

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Économie et des Finances

Acquisition de fourniture de bureau au profit de la DGB

Rectificatif du Quotidien n°3849 - Mercredi 03 Avril 2024, page 32, portant sur la date d'ouverture des plis

**Avis de demande de prix à commandes
N°2024-00021/MEFP/SG/DMP du 29/03/2024.
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2024**

1. Cet avis de demande de prix à commandes fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics ; exercice 2024 du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective.
Le Directeur des Marchés Publics dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX), lance une demande de prix à commandes ayant pour objet l'acquisition de fourniture de bureau au profit de la DGB, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les acquisitions sont en lot unique : acquisition de fourniture de bureau au profit de la DGB.
3. Le délai de livraison de chaque commande ne devrait pas excéder : année budgétaire 2024, trente (30) jours par commandes.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au guichet de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70, sis dans l'immeuble du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective du lundi au jeudi de 7h30 à 16h00 et le vendredi de 7h30 à 16h30.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au guichet de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70, sis dans l'immeuble du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective et moyennant paiement d'un montant non remboursable trente mille (30 000) FCFA à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70, sis dans l'immeuble du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective.
6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million (1 000 000) FCFA devront parvenir ou être remises au guichet de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70, sis dans l'immeuble du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, avant le **12/04/2024, à 09 heures T.U.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : le budget prévisionnel est de trente-cinq millions (35 000 000) FCFA TTC.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Moumouni TAO

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Économie et des Finances

OFFICE DE SANTE DES TRAVAILLEURS

**Objet : - correction des montants prévisionnels par lot ;
- répartition des frais d'achat du dossier par lot ;
- répartition de la garantie de soumission par lot.**

Rectificatif de l'avis de demande de prix
N°2024-07/MSHP/SG/OST/DG/PRM pour le nettoyage des locaux de l'OST

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024 de l'Office de santé des travailleurs (OST).

1. L'OST dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet le nettoyage des locaux de l'OST tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se répartissent en cinq (05) lots :

- lot1 (Direction Générale de l'OST) : Deux millions cinq cent mille (2 500 000) francs CFA TTC;
- lot2 (Direction régionale de Ouaga et environs): Sept millions de (7 000 000) francs CFA TTC;
- lot3 (Direction régionale de Bobo et environs): Cinq millions cinq cent mille de (5 500 000) francs CFATT C;
- lot4 (Direction régionale de Koudougou et environs) : Trois millions cinq cent mille (3 500 000) francs CFA;
- lot5 (Direction régionale de Fada et environs) : Trois millions cinq cent mille (3 500 000) francs CFA.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : l'année budgétaire 2024;

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au rez-de-chaussée de la direction générale de l'OST, précisément au poste d'accueil, sise à Ouaga 2000 non loin de la cour d'appel;

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la caisse de l'agence comptable, logée au 3ème étage de la direction générale de l'OST, et moyennant paiement d'un montant non remboursable de :

- lot1 : Dix mille (10 000) francs CFA;
- lot2 : Vingt mille (20 000) francs CFA;
- lot3 : Vingt mille (20 000) francs CFA;
- lot4 : Dix mille (10 000) francs CFA;
- lot5 : Dix mille (10 000) francs CFA.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- lot1 : Soixante mille (60 000) francs CFA;
- lot2 : Cent cinquante mille (150 000) francs CFA;
- lot3 : Cent mille (100 000) francs CFA;
- lot4 : Quatre-vingt-cinq mille (85 000) francs CFA;
- lot5 : Quatre-vingt-cinq mille (85 000) francs CFA.

Ils devront parvenir ou être remises à l'adresse de la direction générale de l'OST, précisément au service de la PRM sise à Ouaga 2000 à proximité de la cour d'appel de Ouagadougou avant le **15/04/2024, à 09 heures TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être tenue responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Cyrille Pankamavé TAMINI

Acquisition d'équipements pour l'installation / la mise à jour de stations agro météorologiques dans le cadre du PIDACC/BN.

Avis de demande de prix

N°2024 – 023F/___MEEA/SG/DMP

Financement : Banque Africaine de Développement (BAD) / Fonds Vert pour le Climat, Don

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA).

1. Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition d'équipements pour l'installation / la mise à jour de stations agro météorologiques dans le cadre du PIDACC/BN.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont constituées d'un lot unique : acquisition d'équipements pour l'installation / la mise à jour de stations agro-météorologiques et synoptiques dans les régions du Centre, Centre-Nord, Centre-Est et des Cascades au profit du PIDACC/BN.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quatre-vingt-dix jours (90) jours y compris les installations et formations.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22 sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA devra parvenir ou être remise au Secrétariat de la DMP/ MEEA, 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avant le **15/04/2024 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : le montant prévisionnel du marché est de cinquante millions (50 000 000) Franc CFA HTHD.

**Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM**

André HIEN
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

Entretien et réparation de véhicules à quatre (04) roues et à deux (02) roues au profit de la Direction Générale des Infrastructures Hydrauliques (DGIH)

Avis de demande de prix
N°2024 – 24F___/MEEA/SG/DMP
Financement : BUDGET DE L'ÉTAT-EXERCICE 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA).

1. Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'entretien et réparation de véhicules à quatre (04) roues et à deux (02) roues au profit de la Direction Générale des Infrastructures Hydrauliques (DGIH) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations sont constituées en lot unique : entretien et réparation de véhicules à quatre (04) roues au profit de la Direction Générale des Infrastructures Hydrauliques (DGIH).

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : trente (30) jours par commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million (1 000 000) FCFA, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP / MEEA, 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avant le **15/04/2024 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : les montants prévisionnels du marché sont de :

- montant minimum : Dix-neuf millions sept cent cinquante mille (19 750 000) francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC) ;
- montant maximum : Quarante et un millions (41 000 000) francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC).

*Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM*

André HIEN
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Acquisition de consommables pédagogiques, de manuels, de carnets, d'étiquette et de scelles au profit de la DGPV (nombre de lots 2)

Avis de demande de prix
N°2024-012f/MARAH/SG/DMP DU 28/03/2024.
Financement : Budget de l'Etat - Exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2024 du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques.

1. Le Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques lance une demande de prix ayant pour objet acquisition de consommables pédagogiques, de manuels, de carnets, d'étiquette et de scelles au profit de la DGPV tel que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agrées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se composent de deux (02) lots distincts et définis comme suit :

Lot 1 : Acquisition de consommables pédagogiques au profit de la DGPV ;

Lot 2 : Acquisition de carnet et de manuel du conseil de gestion aux exploitations agricoles au profit de la DGPV ;

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder 30 jours par lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH), sise au rez-de-chaussée de l'immeuble R+4 à Ouaga 2000.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture des Ressources Animales et Halieutiques : tel 25 41 17 47, au poste 4019 moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) F CFA pour le lot 1 et vingt mille (20 000) F CFA pour lot 2 auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) sise Avenue HO CHI MINH, 01 BP 7012 Ouagadougou – Burkina Faso. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix.

6. Les offres présentées en un (01) original et (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent soixante mille (560 000) FCFA pour le lot 1 et de cent quarante mille (140 000) FCFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises à l'adresse à la Direction des Marchés Publics, avant le **15/04/2024, à 9 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les montants prévisionnels sont de :

Lot 1 : vingt millions (28 000 000) FCFA TTC ;

Lot 2: sept millions (7 000 000) FCFA TTC;

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la CAM**

Wendata Raoul KABORE
Chevalier de l'Ordre du Merite de l'Economie et des Finances

AGENCE BURKINABE DEL'ELECTRIFICATION RURALE

PRESTATIONS DE PAUSE-CAFE ET DEJEUNER A OUAGADOUGOU POUR LES ACTIVITES DU PROJET PN_AMP

Rectificatif du Quotidien n°3849 - Mercredi 03 Avril 2024, page 41, portant sur la date d'ouverture des plis

AVIS DE DEMANDE DE PRIX A COMMANDES N°005-2024/ABER/DG/SG/PN_AMP/DMP

Cet Avis de demande de prix à commandes fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés, Gestion 2024 du Projet National du Burkina Faso dans le cadre du Programme de Mini-réseaux pour l'Afrique (PN_AMP).

1. L'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER), dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet les prestations de pause-café et déjeuner à Ouagadougou pour les activités du Projet PN_AMP telle que décrite dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, disposant d'une autorisation d'exercer dans le domaine de la restauration délivrée par les autorités du ministère en charge du Tourisme, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les prestations sont en lot unique.

3. Le délai de validité du marché est l'année budgétaire 2024 et le délai d'exécution de chaque commande sera précisé dans la commande concernée.

4. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de : Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER), sis à la Patte d'Oie, Boulevard Muammar KADDAFI, Rue : 52-459, porte 294, 01 BP 545 Ouagadougou 01, Téléphone : +226 25 37 45 01

5. Tout Candidat intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER), sise à la Patte d'Oie, Boulevard Muammar KADDAFI, Rue : 52-459, porte 294 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA au service comptabilité de l'ABER.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER), sis à la Patte d'Oie, Boulevard Muammar KADDAFI, avant **le 11/04/2024 à 09h 00mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

8. Le montant prévisionnel du marché est estimé à huit millions trois cent vingt-cinq mille (8 325 000) francs CFA H-TVA.

La Directrice des Marchés Publics

B. Haoua ILBOUDO/ KASSAH

AGENCE BURKINABE DEL'ELECTRIFICATION RURALE

ACQUISITION DE TITRES DE TRANSPORT (BILLETS D'AVION) DANS LE CADRE DES ACTIVITES DU PROJET PN_AMP

Rectificatif du Quotidien n°3849 - Mercredi 03 Avril 2024, page 41, portant sur la date d'ouverture des plis

AVIS DE DEMANDE DE PRIX A COMMANDES N°006-2024/ABER/DG/SG/PN_AMP/DMP

Cet Avis de demande de prix à commandes fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés, Gestion 2024 du Projet National du Burkina Faso dans le cadre du Programme de Mini-réseaux pour l'Afrique (PN_AMP).

1. L'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER), dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet l'acquisition de titres de transport (billets d'avion) dans le cadre des activités du Projet PN_AMP telle que décrite dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, disposant d'une Licence d'agence de voyages et de tourisme de catégorie A en cours de validité, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les acquisitions sont en lot unique.

3. Le délai de validité du marché est l'année budgétaire 2024 et le délai d'exécution de chaque commande sera précisé dans la commande concernée.

4. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de : Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER), sis à la Patte d'Oie, Boulevard Muammar KADDAFI, Rue : 52-459, porte 294, 01 BP 545 Ouagadougou 01, Téléphone : +226 25 37 45 01

5. Tout Candidat intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER), sise à la Patte d'Oie, Boulevard Muammar KADDAFI, Rue : 52-459, porte 294 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour chacun des lots 1 et 2 au service comptabilité de l'ABER.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER), sis à la Patte d'Oie, Boulevard Muammar KADDAFI, avant **le 12/04/2024 à 09h 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

8. Le montant prévisionnel du marché est estimé à quinze millions trois cent soixante-quinze mille (15 375 000) francs CFA H-TVA.

La Directrice des Marchés Publics

B. Haoua ILBOUDO/ KASSAH

Acquisition de matériels et équipements au profit de l'Office Nationale du Contrôle des Aménagements et des Constructions (ONC-AC)

Rectificatif du Quotidien n°3849 - Mercredi 03 Avril 2024, page 42, portant sur la date d'ouverture des plis

Avis de demande de prix
N°2024-003/ONC-AC/DG/prm du
Financement : Budget ONC-AC, gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, de l'Office Nationale du Contrôle des Aménagements et des Constructions (ONC-AC).

1. L'Office Nationale du Contrôle des Aménagements et des Constructions (ONC-AC) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériels et équipements au profit de l'Office Nationale du Contrôle des Aménagements et des Constructions (ONC-AC) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les acquisitions sont constituées en lot unique : Acquisition de matériels et d'équipements.
3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : Trente (30) jours pour l'unique lot.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du secrétariat de la Direction Générale de l'office Nationale du contrôle des Aménagements et des Constructions (ONC-AC) Tél +226 72 99 59 59, sis aux 1200 logements Ouaga, avenue Thomas SANKARA au côté ouest de la polyclinique Nina (Zogona).
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de l'Agence Comptable de l'Office Nationale du Contrôle des Aménagements et des Constructions (ONC-AC sis aux 1200 logements Ouaga, avenue Thomas SANKARA au côté ouest de la polyclinique Nina (Zogona) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA auprès de l'Agence Comptable.
6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) F.CFA pour le lot unique, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Générale de l'Office Nationale du Contrôle des Aménagements et des Constructions (ONC-AC) Tél +226 72 99 59 59, sis aux 1200 logements Ouaga, avenue Thomas SANKARA au côté ouest de la polyclinique Nina (zogona) , avant le **15/04/2024 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le Budget prévisionnel est de quinze millions (15 000 000) FCFA.

Yacouba SIKO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Travaux de construction de quatre (04) centres de pesée dans la province du Bam au profit du PRPV-LB1

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N°2024__009T__/MEEA/SG/DMP

1. Le Burkina Faso a sollicité et obtenu de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) des fonds, afin de financer le Projet de Restauration, de Protection et de Valorisation du Lac Bam phase 1 (PRPV-LB1), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de travaux de construction de quatre (04) centres de pesée dans la province du Bam

Les Travaux seront exécutés au Burkina Faso et le délai d'exécution desdits travaux ne devrait pas excéder trois (03) mois. Toute offre proposant un délai d'exécution supérieur au délai d'exécution des travaux sera jugée non conforme et écartée de l'évaluation.

2. Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de construction de quatre (04) centres de pesée dans la province du Bam

Les travaux sont constitués en un lot unique et indivisible.

3. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans les Directives pour la passation des marchés de travaux, biens et services (autres que les services de consultants) financés un prêt de la BOAD, est ouverte à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres et qui ne sont pas frappés par les dispositions des Directives.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la direction des Marchés Publics de l'ex Ministère de l'Eau et de l'Assainissement, 03 BP 7010, Ouagadougou 03, Tél (00226) 25 49 99 22 Email : dmpmeeeea@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus de 8 heures à 16 h 00 mn.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- avoir effectué des prestations de services d'un montant moyen annuel correspondant au moins au chiffre d'affaires annuel moyen du candidat au cours des trois (03) dernières années de vingt-sept millions (27 000 000) F CFA ;
- avoir une expérience en tant qu'entrepreneur, ou sous-traitant dans au moins à deux (02) marchés de même nature et de complexité similaire;
- démontrer la disposition (en propriété, en bail, en location, etc.) en temps opportun des équipements essentiels nécessaires pour la réalisation des travaux;
- proposer le personnel minimum exigé dans l'Annexe A des DPAO ; et
- disposer d'avoirs en liquidités et/ou de facilités de crédit, nets d'autres engagements contractuels et de toute avance qui serait versée en vertu du Marché, d'un montant au moins équivalent correspondant à la ligne de crédit de cinq millions quatre cent mille (5 400 000) F CFA

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : direction des Marchés Publics de l'ex Ministère de l'Eau et de l'Assainissement, 03 BP 7010, Ouagadougou 03, Tél (00226) 25 49 99 22 poste 40 08 à compter du [---] contre un paiement en espèce non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA au guichet de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF) du Ministère de l'Economie, des Finances et de la prospective (MEFP) sis à Koulouba. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais par courrier express.

7. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées à la direction des Marchés Publics de l'ex Ministère de l'Eau et de l'Assainissement, 03 BP 7010, Ouagadougou 03, Tél (00226) 25 49 99 22 au plus tard le **06/05/2024 à 9 heures TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent y assister.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de cinq cent quarante mille (540 000) FCFA.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de soumission.

8. L'Administration se réserve le droit de ne donner suite à tout ou à une partie du présent avis d'appel d'offres.

NB : Le montant prévisionnel est de dix-huit millions (18 000 000) F CFA HT-HD.

*Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM/MEEA*

André HIEN
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Travaux de construction de cinq mille (5 000) latrines familiales dans les régions du Centre-Ouest, du Centre-Nord, du Nord et du Sahel au profit du Projet d'Amélioration des Services d'Eau Potable et d'Assainissement pour le Renforcement de la Résilience (PASEPA-2R)

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)
N°2024__006T__/MEEA/SG/DMP

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de Passation des Marchés du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement, exercice 2024.

1. Le gouvernement du Burkina Faso a obtenu des fonds auprès de la Banque Africaine de Développement, afin de financer le Projet d'Amélioration des Services d'Eau Potable et d'Assainissement pour le Renforcement de la Résilience (PASEPA-2R), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2. Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Réalisation de cinq mille (5 000) latrines familiales dans les régions du Centre-Ouest, du Centre-Nord, du Nord et du Sahel au profit du Projet d'Amélioration des Services d'Eau Potable et d'Assainissement pour le Renforcement de la Résilience (PASEPA-2R).

Les travaux comprennent dix (10) lots qui se déclinent comme suit :

Lot	Objet
1.	Réalisation de 500 latrines dans la province du Sanmatenga, Région du Centre-Nord
2.	Réalisation de 500 latrines dans la province du BAM, Région du Centre-Nord
3.	Réalisation de 500 latrines dans la province du Namentenga, Région du Centre-Nord
4.	Réalisation de 500 latrines dans la province du Yatenga, Région du Nord
5.	Réalisation de 500 latrines dans la province du Passoré, Région du Nord
6.	Réalisation de 500 latrines dans la province du Ziro, Région du Centre-Ouest
7.	Réalisation de 500 latrines dans la province du Lorum, Région du Nord
8.	Réalisation de 500 latrines dans la province du Seno, Région du Sahel
9.	Réalisation de 500 latrines dans la province de l'Oudalan, Région du Sahel
10.	Réalisation de 500 latrines dans la province du Yagha, Région du Sahel

Le délai d'exécution des travaux est de huit (08) mois pour chacun des lots. Délais non cumulables en cas d'obtention de plusieurs lots.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après DMP/MEEA à Ouaga 2000 de 7 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes du lundi au vendredi.

5. Les exigences en matière de qualifications sont la participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés dans la réalisation de latrines familiales. Voir le DPAO pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs pour chacun des lots à l'adresse mentionnée ci-après : Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective. La méthode de paiement sera le règlement à la caisse avec la délivrance d'un reçu d'achat qui sera joint au dossier de soumission.

Le Dossier d'Appel d'offres sera retiré à la Direction des Marchés Publics du MEEA.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après DMP/ MEEA à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22 au plus tard avant le **06/05/2024 à 9 heures** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de deux millions (2 000 000) de FCFA pour chacun des lots.

9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **06/05/2024 à l'adresse suivante : [indiquer l'adresse et le lieu exacts] ()**

NB : le montant prévisionnel pour chacun des lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 est de cent millions (100 000 000) de FCFA HT-HD.

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM/ MEEA

André HIEN
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

ACADEMIE NATIONALE DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES DU BURKINA FASO (ANSAL-BF)

CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DE FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES POUR L'ANNEE 2024 AU PROFIT DE L'ACADEMIE NATIONALE DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES DU BURKINA FASO (ANSAL-BF)

Manifestation d'intérêt

1. Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés (PPM) 2024, l'Académie Nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2024.
2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de prestataires/fournisseurs/consultants que l'ANSAL-BF pourra contacter dans le cadre de consultations restreintes pour la réalisation des marchés de travaux, d'acquisition des biens et services.
3. Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défailtants et spécialisées dans les domaines ci-après:

Numéros du lot	Domaine d'intervention
FOURNITURES	
Lot 1	Acquisition de produits d'entretien et de nettoyage
Lot 2	Acquisition de consommables informatiques
Lot 3	Acquisition de fournitures de bureau
Lot 4	Acquisition de titres de transport (billets d'avion)
Lot 5	Acquisition de cartes téléphoniques
PRESTATIONS DE SERVICES	
Lot 6	Fourniture et abonnement à la connexion internet
Lot 7	Service de pause-café, pause déjeuner et cocktail
Lot 8	Conception et diffusion de spot publicitaire, de communiqués administratifs, de couvertures médiatiques radiophoniques, télévisuelles, presse en ligne et presse papier d'activités
Lot 9	Entretien et maintenance du matériel informatique
Lot 10	Gardiennage des locaux
Lot 11	Nettoyage des locaux
Lot 12	Entretien de jardin
Lot 13	Diverses prestations d'imprimerie (reproduction, impression de documents, banderoles, flyers, kakémono)
TRAVAUX	
Lot 14	Entretien de bâtiments intérieur extérieur
Lot 15	Réfection de bâtiments

4. Les candidats sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires 2024 de l'ANSAL-BF ». Elles devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire:
 - Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le numéro du lot et le domaine pour lequel le candidat souscrit (un dossier sera fourni pour chaque domaine souscrit) ;
 - Le domaine principal d'activités ;
 - Une description détaillée de l'entreprise ;
 - Une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
 - L'agrément technique dans le domaine technique s'il y a lieu ;
 - Un contact téléphonique permanent.

NB: Toute information fautive ou incomplète entraînera le rejet de l'ensemble de l'offre.

L'ANSAL-BF rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse

ci-après: Secrétariat de l'ANSAL-BF, sis côté Nord de l'Ambassade de l'Afrique du Sud, Tél : 70 26 14 92 de 7h30mn à 16 heures tous les jours ouvrables.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après : Secrétariat de l'ANSAL-BF, sis côté Nord de l'Ambassade de l'Afrique du Sud, au plus tard le **12 avril 2024 à 09 heures 00 mn TU**.

Pr Hamidou TOURE
Chévalier de l'Ordre de national

MISE EN PLACE D'UN REPERTOIRE DE FOURNISSEURS DE BIENS ET SERVICES FONDS DE SOLIDARITE ENVERS LES MALADES ET ORPHELINS DU SIDA (FSMOS)

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N°2024-01/PRES/CNLS-IST/SP/FSMOS**

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés, exercices 2024, le Fonds de Solidarité envers les Malades et Orphelins du Sida (FSMOS) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de constituer une base de données de fournisseurs et prestataires de bien et service pour l'année budgétaire 2024.

Les Entreprises, fournisseurs et consultants peuvent manifester leur intérêt dans l'un ou plusieurs domaines suivants selon leur spécialisation :

N° Domaines d'activité

1. Consommable informatique
2. Produit d'entretien et de nettoyage
3. Imprimés et Fournitures de bureau
4. Kits scolaires
5. Location de stands, de chaises et de tables
6. Entretien, maintenance et réparation du matériel informatique
7. Entretien, maintenance et réparation du matériel roulant
8. Confection de gadgets et autres
9. Fournitures de pause-café et déjeuner
10. Matériel informatique

Les candidats intéressés doivent fournir des informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations. Il s'agit notamment :

- d'une offre de service adressée à monsieur le Secrétaire Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les Infections Sexuellement Transmissibles SP/CNLS-IST ordonnateur du budget du FSMOS précisant les domaines d'activité du candidat ;
- d'une copie de la déclaration du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ;
- d'une copie de l'attestation de situation fiscale datant de moins de 03 mois ;
- d'une copie de l'agrément technique s'il y a lieu (notamment pour les services informatiques et consommables informatiques, les travaux de bâtiments, les achats de médicaments, le gardiennage et surveillance des locaux ;
- d'une copie de l'autorisation d'exploiter un restaurant pour les Prestation de pause-café et déjeuner ;
- de l'adresse complète : localisation, boîte postale, téléphone, fax, email, etc.

Les offres de service rédigées en langue française seront déposées au secrétariat du Département chargé de l'Etude des Dossiers soumis au FSMOS (DED-FSMOS), bureau N°105 sis au Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST), situé à l'angle de l'avenue du Burkina et de l'avenue KUMDA-YÛORE tous les jours ouvrables de 8 heures à 15 heures 30.

La date limite de dépôt des offres est le **11/04/2024 à 9H TU.**

Les offres doivent être mise sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêts pour la constitution de la base de données des prestataires du FSMOS ».

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au secrétariat du Département chargé de l'Étude des Dossiers soumis au FSMOS (DED-FSMOS), bureau N°105 sis au Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST). Téléphone : 25 30 66 33.

Il est à noter que l'intérêt manifesté par un candidat n'implique aucune obligation de la part du SP CNLS-IST à le consulter dans le cadre d'une procédure de sélection.

Le SP CNLS-IST se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel à manifestation d'intérêt.

**Le chef du Département Chargé de
Administration et des Finances du SP/CNLS-IST**

Valéry Justin ADOUABOU
Médaille d'Honneur des Collectivités Territoriales
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè
Ouagadougou le, 28/03/2024

Recrutement d'un consultant/bureau d'études (firme) chargé de l'élaboration du plan stratégique de développement 2024-2033 du pôle de croissance du Sourou assorti d'un plan d'actions prioritaires 2024-2026 et d'un plan d'affaires

Avis de manifestation d'intérêt
N°2024/01QC/MARAH/SG/PReCA du 26 mars 2024

Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le « Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds au titre des dépenses autorisées pour effectuer les paiements au titre du marché relatif au recrutement d'un consultant (cabinet/bureau d'études) pour l'élaboration du plan stratégique de développement 2024-2033 du pôle de croissance du Sourou assorti d'un plan d'actions prioritaires 2024-2026 et d'un plan d'affaires.

I. Contexte et justification

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de développement économique et social (PNDES), le Burkina Faso a réaffirmé sa volonté de poursuivre la recherche de voies innovantes pour réaliser une croissance forte et inclusive, au moyen de modes de production et de consommation durables.

Pour contribuer conséquemment à la réalisation d'une telle ambition, le Gouvernement du Burkina Faso a opté d'orienter davantage sa politique agricole sur la promotion de l'agriculture irriguée à travers la mobilisation de l'eau, le développement et l'intensification des techniques et technologies innovantes d'irrigation et la mobilisation du secteur privé.

C'est dans cette optique que la Société de développement intégré du pôle de croissance de la vallée de Sourou (SOUROUPOLE_SEM), une Société d'économie mixte (SEM) est créée sur les cendres de l'ex-Autorité de mise en valeur de la vallée du Sourou (AMVS).

L'AMVS a été créée par Kiti n°86-286/CNR/PRES du 14 juin 1986 avec le statut d'Etablissement Public de l'Etat (EPE) à caractère administratif et dont le mandat général est la mise en valeur des potentialités agropastorales et halieutiques de la vallée du Sourou. Ses principaux objectifs étaient de : assurer l'aménagement des terres dans la vallée du Sourou ; promouvoir l'intensification de la production agricole, animale, sylvicole et halieutique dans la vallée du Sourou ; appuyer les coopératives à l'auto-promotion par le développement en leur sein d'un esprit d'entrepreneuriat agricole ; et promouvoir les actions de protection de l'environnement. Pour l'atteinte de ces objectifs, l'AMVS a élaboré un plan stratégique de développement de la vallée du Sourou 2010- 2025 dont les principales actions sont basées sur l'entretien et la maintenance des périmètres irrigués et la gestion de l'eau. Ces actions sont regroupées en axes stratégiques au nombre de six (6) dont : (i) Axe n°1 : Réorganisation, restructuration et dynamisation de l'AMVS ; (ii) Axe n°2 : Organisation et renforcement des capacités des Organisations des usagers de l'eau agricole (OUEA) ; (iii) Axe n°3 : Réhabilitation et extension des périmètres irrigués ; (iv) Axe n°4 : Mise en place et gestion d'un système durable et fonctionnel d'exploitation et de maintenance des infrastructures et équipements.

A la suite de la crise alimentaire de 2008 et face à la faiblesse des capacités productives de l'économie nationale avec pour corolaire la faible mise en valeur des potentialités naturelles du pays et partant la faible compétitivité de l'économie, le Gouvernement du Burkina Faso a opté pour l'approche « pôle de croissance » afin de bâtir une économie à forte croissance et inclusive. En effet, de par leur caractère territorialisé et multisectoriel, les pôles de croissance (PC) visent à structurer l'appareil de production, à diversifier et accroître l'offre de produits et à sécuriser la population, du point de vue alimentaire et le pays en recettes d'exportation.

C'est ainsi que l'AMVS a été transformée en SEM en 2020 par décret n°2020-0862/PRES/PM/MCIA/MINEFID/MAAH du 12 octobre 2020 avec pour dénomination Société de développement intégré du pôle de croissance de la vallée du Sourou (SOUROUPOLE_SEM). Son capital social est de deux milliards de FCFA et est régie par la loi sur les sociétés à capitaux publics et l'acte uniforme OHADA. Les missions assignées à SOUROUPOLE_SEM, conformément à son nouveau statut sont entre autres la recherche, la planification, le développement et la gestion du Pôle de Croissance du Sourou ; la mise en valeur du potentiel économique en assurant la promotion et l'attraction des investissements plurisectoriels de types agricole, industriel, commercial et de services et en favorisant l'implantation d'entreprises ; la gestion du foncier et des ressources durables ; la réalisation et l'entretien des infrastructures et des équipements nécessaires ; la mobilisation des financements nécessaires à la mise en œuvre des projets et des activités ; la mise en œuvre des actions de vulgarisation, de recherche/développement et de diffusion des technologies innovantes et des bonnes pratiques.

Pour permettre une bonne mise en œuvre opérationnelle de ses activités et un bon accomplissement de ses missions, la nouvelle SEM s'est engagée dans un processus de structuration et de redynamisation par la mise en œuvre d'actions prioritaires telles que la nomination des membres de son premier Conseil d'administration et de son premier Directeur général, l'élaboration et l'adoption de son Manuel de procédures de gestion administrative, financière et comptable (MPG AFC), etc. Mais à l'étape actuelle, SOUROUPOLE_SEM ne dispose pas d'un cadre d'orientation et d'action lui permettant de se positionner de façon avantageuse à moyen terme, en dehors du Plan stratégique 2010-2025 de l'AMVS mais qui inadapté avec son nouveau statut de SEM. Il s'avère alors nécessaire de doter la nouvelle SEM d'un plan stratégique de développement (PSD), conformément aux engagements de l'Etat actés dans l'étude de restructuration de l'Autorité de Mise en Valeur de la Vallée du Sourou (AMVS). Ce plan qui doit contenir les axes d'intervention de la SEM est la boussole de mise en œuvre de SOUROUPOLE_SEM. A ce titre, il guide toutes les interventions/actions de développement de la société. C'est un outil important de planification et de suivi-évaluation des activités. C'est un plan décennal et couvre la période 2024-2033.

Ce plan quinquennal qui sera assorti d'un plan d'actions prioritaires et d'un plan de financement (2024-2026), comportera la nouvelle vision de SOUROUPOLE_SEM, les objectifs poursuivis ainsi que les résultats à atteindre et de proposer des stratégies pour relever les défis d'une construction réussie du pôle de croissance de Sourou, y compris l'autonomisation financière de SOUROUPOLE_SEM en tant que société d'économie mixte. L'exercice d'évaluation devra couvrir également le bilan des politiques/projets conduits par SOUROUPOLE_SEM (ex-AMVS) au cours de la période de 2018 à 2023 (mise en œuvre du PRAPI-Di, valorisation des unités économiques et centres de profit de SOUROUPOLE_SEM, etc.).

II. Objectifs de la mission

Les principaux objectifs spécifiques assignés à la mission sont de :

- établir le diagnostic stratégique de SOUROUPOLE_SEM ;
- assurer la formulation stratégique du plan ;
- rédiger un document de Plan stratégique de développement (PSD) 2024-2033 de SOUROUPOLE_SEM ;
- décliner le Plan d'actions prioritaires (PAP) 2024-2026 du PSD de SOUROUPOLE_SEM ;
- rendre disponible le plan d'affaires 2024-2028
- renforcer les capacités des équipes techniques de SOUROUPOLE_SEM.

III. Résultats attendus de la mission

Les principaux résultats attendus de la mission sont :

- le diagnostic stratégique de SOUROUPOLE_SEM est établi ;
- le plan stratégique de SOUROUPOLE_SEM est formulé ;
- un document de Plan stratégique de développement (PSD) 2024-2033 du Pôle de croissance du Sourou (PCS) est disponible ;
- un Plan d'actions prioritaires (PAP) 2024-2026 de mise en œuvre du PSD de SOUROUPOLE_SEM est disponible ;
- le plan d'affaires 2024-2028 est élaboré ;
- les capacités des équipes techniques de SOUROUPOLE_SEM sont renforcées.

IV. Profil du consultant

Le consultant recherché est un bureau d'étude ou un groupement de bureaux d'études ayant au moins deux (02) expériences confirmées en matière d'élaboration de plan stratégiques de développement et plan d'affaires de sociétés privées avec des prérogatives de services publics qui lui sont également assignées.

Pour l'exécution de la mission, le consultant mobilisera au moins le personnel clé ci-après :

- Un (01) expert senior « Spécialiste en Economie, Gestion ou Développement rural » - chef de mission avec les qualifications suivantes :
 - Titulaire d'un diplôme de niveau BAC +5 en Economie, Gestion, Agroéconomie, Socio-économie, Gestion des projets, ou équivalent ;
 - Au moins deux (02) expériences dans la conduite d'une prestation similaire en tant que chef de mission ;
 - Cinq (5) ans d'expériences professionnelles prouvées dans la réalisation de missions d'évaluation, de missions de planification stratégique et dans la conduite des études et des projets d'appui au développement des chaînes de valeurs ;
 - Connaissances avérées du secteur privé et des normes nationales et internationales en matière de promotion du climat des affaires et de l'investissement privé ;
 - Avoir des connaissances en matière du Partenariat Public-Privé (PPP) ;
 - Avoir une bonne expérience dans le développement de l'agriculture contractuelle et dans l'appui conseil aux agriculteurs familiaux et aux agro-investisseurs.
 - Expérience dans la conduite d'une analyse évaluative.
- Un (01) Expert senior « Spécialiste en Suivi-évaluation de politiques et programmes » – membre de l'équipe :
 - Titulaire d'un diplôme de BAC + 5 en Statistique, en Agroéconomie, en Economie, en Socio-économie ou équivalent ;
 - Expert en matière de planification, de Suivi-évaluation du secteur Agricole et / ou le développement des entreprises agricoles et avoir de l'expérience des processus nationaux de formulation et de suivi-évaluation ;
 - Avoir des connaissances en évaluation environnementale et sociale des projets et programmes de développement ;
 - Justifier d'au moins 5 ans d'expériences ;
 - Avoir participé en tant que Spécialiste en Suivi-évaluation de politique et programme à au moins deux missions de prestation similaire.
- Un (01) Expert senior « Spécialiste en génie rural », membre de l'équipe :
 - Titulaire d'un diplôme d'ingénieur du Génie Rural, hydraulicien ;
 - Au moins cinq (5) ans d'expériences dans la réalisation des études notamment l'élaboration des schémas directeurs, les APS et les APD, la conduite des travaux, l'exploitation et la mise en valeur des terres aménagées et la gestion du réseau d'irrigation ;
 - Avoir des connaissances en évaluation environnementale et sociale des projets et programmes de développement ;
 - Avoir des connaissances en sécurisation foncière.
- Un (01) Expert « Spécialiste en système d'information Géographique (SIG)/Télé-détection », membre de l'équipe :
 - Titulaire d'un diplôme en système d'information Géographique (SIG), Télé-détection de niveau (BAC+5) ;
 - Au moins cinq (5) ans d'expériences dans la conduite des études de cartographie, de télé-détection et gestion de bases de données ;
 - avoir une excellente connaissance de traitement d'images satellitaires ;
 - Avoir une bonne expérience dans l'exploitation des images satellitaires et l'élaboration des bases de données géo référencées.
- Un (01) économiste-gestionnaire « Spécialiste en gestion d'entreprise et en évaluation financière » :
 - Titulaire d'un Bac+5 en Finances ou en Sciences économiques ;
 - Au moins cinq (5) ans d'expérience dans l'évaluation et la gestion financière des entreprises ;
 - Avoir une bonne expérience en matière d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de plans d'affaires dans le secteur privé ;
- Avoir une solide expérience en matière de marketing et de gestion commerciale.
- Un (01) Expert « Spécialiste en gestion des risques », membre de l'équipe :
 - Titulaire d'un Bac+4 ou équivalent dans le domaine de la sécurité ;
 - Au moins dix (10) ans d'expérience dans l'évaluation des risques et la gestion sécuritaire
 - Avoir une bonne expérience en matière d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de plans de sécurisation des personnes et des biens ;
 - Avoir une solide expérience en matière de gestion de la sécurisation de sites ; d'organisation de la sûreté et de la sécurité

Il est admis au consultant de s'adjoindre toute expertise qu'il jugera nécessaire pour la réalisation de la mission et l'atteinte des résultats attendus.

V. Délai d'exécution de la mission

Le délai d'exécution global de la mission est estimé à cinq (05) mois.

VI. Composition du dossier

Par la présente, le Chargé de Projet du PReCA invite les consultants (bureaux d'études/firmes), à manifester leur intérêt à fournir les prestations décrites ci-dessus.

Prestations intellectuelles

Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises pour l'exécution des services ci-dessus indiqués. Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comporter notamment :

- une lettre de manifestation adressée à Monsieur le Coordonnateur ;
- une présentation du bureau d'étude faisant ressortir ses domaines de compétence;
- les références techniques similaires exécutées au cours des cinq (05) dernières années (la présentation de chaque référence doit faire ressortir au moins: l'intitulé de la mission, le nom du client; l'année de réalisation, les date de début et de fin de la mission; le personnel clé mobilisé par le consultant, le montant du marché, le contact du client);
- les preuves des prestations similaires exécutées soutenues par les copies des pages de garde et de signature des contrats et d'attestations de bonne fin.

Seules les références attestées par des pièces justificatives seront prises en compte pour la présélection.

VII. Méthode de sélection

Les consultants seront classés sur la base du nombre de références similaires réalisées au cours cinq (05) dernières années .

Un consultant sera retenu suivant la méthode de sélection fondée sur les «Qualifications du Consultant (QC)» en accord avec les procédures du règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projet d'investissement (édition septembre 2023).

VIII. Renseignements complémentaires

Les bureaux d'études ou firmes intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (termes de références) à l'adresse ci-après et aux jours ouvrables le matin de 7 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et l'après-midi de 13 heures à 16 heures 00 minute.

Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA),

Rue 15.293, Porte 409, Ouaga 2000,

Ouagadougou, côté Ouest du monument des martyrs,

BP 6645 OUAGADOUGOU 01

Tél : 25 37 64 21/ 63 17 00 36 01

IX. Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt rédigées en français en un (01) original et trois (03) copies sous plis fermés avec la mention « sélection d'un consultant (firme) pour l'élaboration du plan stratégique de développement 2024-2033 du pôle de croissance du Sourou assorti d'un plan d'actions prioritaires 2024-2026 et d'un plan d'affaires » doivent être déposées au plus tard le **19/04/2024 à 09 heures TU** à l'adresse ci-dessus indiquée.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement le même jour à partir de 9 heures 05 minutes en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister

Le Coordonnateur du PReCA

Adama SIRI

AGENCE D'EXECUTION DES TRAVAUX EAU ET EQUIPEMENT RURAL (AGETEER)

Recrutement d'un consultant pour la mission d'intermédiation sociale, des études d'avant-projet détaillées (APD) d'un (01) système d'AEPSS et quatre (04) PEA, élaboration des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE) et Suivi –contrôle des travaux de l'AEPSS et des quatre (04) PEA au profit des communes d'intervention du Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON) dans la région du Centre-Est

Avis à manifestation d'intérêt N°2024/011/AGETEER/DG

PAYS: Burkina Faso

NOM DU PROJET : Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON)

Composante 3 : Amélioration des infrastructures communautaires et des voies d'accès pour soutenir le développement économique local et la résilience des populations autour du corridor

MAÎTRE D'OUVRAGE: Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière (MTMUSR)

N° DU FINANCEMENT: Crédit IDA N°D6966-BF et DON N°D8910-BF

NOM DU MARCHÉ: Mission d'intermédiation sociale, des études d'avant-projet détaillées (APD) d'un (01) AEPSS et quatre (04) PEA, élaboration des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE) et Suivi –contrôle des travaux de l'AEPSS et des quatre (04) PEA au profit des communes d'intervention du Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON) dans la région du Centre-Est

REFERENCE STEP: BF-HYDROMET-391158-CS-CQS

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu un financement de la Banque Mondiale dans le cadre du Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à la mission d'intermédiation sociale, des études d'avant-projet détaillées (APD) d'un (01) AEPSS et quatre (04) PEA, élaboration des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE) et Suivi –contrôle des travaux de l'AEPSS et des quatre (04) PEA au profit des communes d'intervention du Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON) dans la région du Centre-Est.

2. Le Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON) a pour objectif de développement, d'améliorer la connectivité régionale et les infrastructures communautaires socio-économiques le long du corridor entre les capitales du Togo, du Burkina Faso et du Niger. Afin d'atteindre cet objectif de développement, cet avis est publié dans le but de recruter un consultant (bureau d'études) pour la mission d'intermédiation sociale, des études d'avant-projet détaillées (APD) d'un (01) système d'AEPSS et quatre (04) PEA, élaboration des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE) et Suivi –contrôle des travaux de l'AEPSS et des quatre (04) PEA au profit des communes d'intervention du Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON) dans la région du Centre-Est.

3. L'Agence d'Exécution des Travaux Eau et Equipement Rural (AGETEER), agissant en qualité d'Agence Partenaire pour la mise en œuvre dudit projet, sollicite pour le compte du Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON), des candidatures sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation de la mission conformément aux termes de références.

4. Le Consultant sélectionné aura la charge d'assurer la mission d'intermédiation sociale, des études d'avant-projet détaillées (APD) d'un (01) AEPSS et quatre (04) PEA, élaboration des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE) et Suivi –contrôle des travaux de l'AEPSS et des quatre (04) PEA permettant la réalisation des futurs travaux répondant aux objectifs fixés par le maître d'ouvrage.

Les prestations à fournir sont définies en trois (03) tranches :

- Une tranche ferme constituée de l'intermédiation sociale, les études d'implantation et suivi-contrôle des travaux de réalisation de cinq (05) forages à gros débit.

- Une Première tranche conditionnelle constituée des études d'avant-projet sommaire et détaillée (APS et APD) et l'élaboration du DCE d'un (01) système d'AEPSS et quatre (04) PEA,

- Une deuxième tranche conditionnelle constituée du suivi-contrôle des travaux de réalisation d'un (01) système d'AEPSS et quatre (04) PEA

Ces tranches seront conditionnées par la réussite des études (délai, qualité des livrables/rapport, etc.). Elle consiste au suivi contrôle et surveillance permanent et à pied d'œuvre des travaux jusqu'à la réception provisoire et définitive.

NB : Pour les détails des tâches de la mission, se référer aux Termes de références disponibles à l'adresse ci-dessous indiquée.

5. Le Directeur Général de l'Agence d'Exécution des Travaux Eau et Equipement Rural (AGETEER) invite les candidats intéressés, à manifester leur intérêt pour les services ci-dessus en fournissant les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de missions similaires exécutées au cours des dix (10) dernières années (2014 à 2023), l'organisation technique et managériale du candidat, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels permanent, le chiffre d'affaires moyen annuel sur les cinq années (2019 à 2023) ou sur la période d'existence du cabinet, l'Attestation d'inscription à l'ordre des ingénieurs, l'agrément technique F et Eu pour les firmes Burkinabé. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas les 20 pages (hors annexes).

Les critères techniques d'évaluation et de sélection se présentent comme suit :

Prestations intellectuelles

Critères	Notes
Qualification du candidat dans le domaine des prestations durant les dix (10) dernières années (2014 – 2023) justifiées par la fourniture d'une copie des pages de garde et de signature des contrats enregistrés aux impôts et des attestations de bonne fin : Au plus deux (02) contrats d'études d'intermédiation sociales et d'implantations géophysiques dans le domaine de l'AEP, ou réseaux divers d'électricité et d'éclairage public : 20 points (10 points par référence) ; Au plus deux (02) études techniques détaillées de projet de réalisation d'un système d'AEP : 20 points (10 points par référence) ; Au plus deux (02) missions de suivi-contrôle de projets de de réalisation de Postes d'Eau Autonomes (PEA) : 20 points (10 points par référence) ; Au plus deux (02) missions de suivi-contrôle de projet de réalisation d'un système d'AEP avec système de traitement à l'aide du dosatron ou autre: 20 points (10 points par référence).	80 points
Organisation technique et managériale du cabinet : Note de présentation du candidat : 5 points Organigramme : 5 points Définition des postes du personnel clé permanent et appui siège : 10 points	20 points
Total	100 points

6. Chaque candidat sera évalué, comparé et classé en fonction des critères de notation ci-dessus cités conformément à la méthode de « Sélection basée sur la Qualification des Consultants (SQC) » en accord avec le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale de Juillet 2016 mis à jour en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020 et Septembre 2023.

Celui qui aura le nombre de point le plus élevé à la suite de l'évaluation sera retenu et invité à transmettre une proposition technique et financière pour la négociation du contrat.

7. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leur capacité toutefois en se limitant à des groupements de deux (02) membres au plus.

8. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisé en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020 et septembre 2023. Aussi, il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 de la Section III du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisé en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020 et septembre 2023, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

9. Les Consultants intéressés peuvent consulter les termes de référence à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de 08 heures 00 minutes à 16 heures 00.

10. Les manifestations d'intérêt en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies plus une copie électronique (fichier modifiable) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **Mercredi 17 avril 2024 à 09 heures 00 mn TU** avec la mention «mission d'intermédiation sociale, des études d'avant-projet détaillées (APD) d'un (01) AEPSS et quatre (04) PEA, élaboration des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE) et Suivi –contrôle des travaux de l'AEPSS et des quatre (04) PEA au profit des communes d'intervention du Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON) dans la région du Centre-Est».

NB : les termes de références sont disponibles auprès de l'Autorité contractante.

Adresse :

Direction Générale de l'AGETEER, Ouagadougou 930, Angle rue Zuug Siiga et rue ZAD secteur 24 ; 01 BP 6643 Ouagadougou 01 Burkina Faso

Tél. : + (226) 25 37 83 44 /45

Email : ageteer@ageteer.bf

Le Directeur Général de l'AGETEER

Col. Ernest Auguste G. YELEMOU

Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

AGENCE D'EXECUTION DES TRAVAUX EAU ET EQUIPEMENT RURAL (AGETEER)

Recrutement d'un consultant pour la mission d'intermédiation sociale et l'implantation géophysique de quarante-cinq (45) forages dont trente-deux (32) communautaires, onze (11) dans des écoles, un (01) pour un marché à bétail et un (01) pour une association des étuveuses et Suivi –contrôle des travaux des quarante-cinq (45) forages au profit des communes d'intervention du Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON) dans la région du Centre-Est

Avis à manifestation d'intérêt N°2024/012/AGETEER/DG

PAYS: Burkina Faso

NOM DU PROJET : Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON)

Composante 3 : Amélioration des infrastructures communautaires et des voies d'accès pour soutenir le développement économique local et la résilience des populations autour du corridor

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière (MTMUSR)

N° DU FINANCEMENT: Crédit IDA N°D6966-BF et DON N°D8910-BF

NOM DU MARCHÉ : Mission d'intermédiation sociale et l'implantation géophysique de quarante-cinq (45) forages dont trente-deux (32) communautaires, onze (11) dans des écoles, un (01) pour un marché à bétail et un (01) pour une association des étuveuses et Suivi –contrôle des travaux des quarante-cinq (45) forages

REFERENCE STEP: BF-HYDROMET-391170-CS-CQS

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu un financement de la Banque Mondiale dans le cadre du Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à la mission d'intermédiation sociale et l'implantation géophysique de quarante-cinq (45) forages dont trente-deux (32) communautaires, onze (11) dans des écoles, un (01) pour un marché à bétail et un (01) pour une association des étuveuses et Suivi –contrôle des travaux des quarante-cinq (45) forages au profit des communes d'intervention du Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON) dans la région du Centre-Est.

2. Le Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON) a pour objectif de développement, d'améliorer la connectivité régionale et les infrastructures communautaires socio-économiques le long du corridor entre les capitales du Togo, du Burkina Faso et du Niger. Afin d'atteindre cet objectif de développement, cet avis est publié dans le but de recruter un consultant (bureau d'études) pour la mission d'intermédiation sociale et l'implantation géophysique de quarante-cinq (45) forages dont trente-deux (32) communautaires, onze (11) dans des écoles, un (01) pour un marché à bétail et un (01) pour une association des étuveuses et Suivi –contrôle des travaux des quarante-cinq (45) forages au profit des communes d'intervention du Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON) dans la région du Centre-Est.

3. L'Agence d'Exécution des Travaux Eau et Equipement Rural (AGETEER), agissant en qualité d'Agence Partenaire pour la mise en œuvre dudit projet, sollicite pour le compte du Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON), des candidatures sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation de la mission conformément aux termes de références.

4. Le Consultant sélectionné aura la charge d'assurer la mission d'intermédiation sociale et l'implantation géophysique de quarante-cinq (45) forages dont trente-deux (32) communautaires, onze (11) dans des écoles, un (01) pour un marché à bétail et un (01) pour une association des étuveuses et Suivi –contrôle des travaux des quarante-cinq (45) forages permettant la réalisation des futurs travaux d'aménagement répondant aux objectifs fixés par le maître d'ouvrage. Les prestations du consultant consisteront essentiellement à :

Tranche ferme : études d'intermédiation sociales, des études d'implantation de forages dans les villages

Elle comprend :

Tranche conditionnelle : suivi-contrôle des travaux de réalisation des forages dans les villages

Cette Tranche sera conditionnée par la réussite des études (délai, qualité des livrables/rapport, etc.). Elle consiste au suivi contrôle et surveillance permanent et à pied d'œuvre des travaux des quarante-cinq (45) forages jusqu'à la réception provisoire et définitive.

NB : Pour les détails des tâches de la mission, se référer aux Termes de références disponibles à l'adresse ci-dessous indiquée.

5. Le Directeur Général de 3. L'Agence d'Exécution des Travaux Eau et Equipement Rural (AGETEER) invite les candidats intéressés, à manifester leur intérêt pour les services ci-dessus en fournissant les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de missions similaires exécutées au cours des dix (10) dernières années (2014 à 2023), l'organisation technique et managériale du candidat, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels permanent, le chiffre d'affaires moyen annuel sur les cinq années (2019 à 2023) ou sur la période d'existence du cabinet, l'Attestation d'inscription à l'ordre des ingénieurs, l'agrément technique F notamment du sous-groupe Fi et Fe ou Fsic pour les firmes Burkinabé. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas les 20 pages (hors annexes).

Les critères techniques d'évaluation et de sélection se présentent comme suit :

Prestations intellectuelles

Critères	Notes
Qualification du candidat dans le domaine des prestations durant les Dix (10) dernières années (2014 – 2023) justifiées par la fourniture d'une copie des pages de garde et de signature des contrats enregistrés aux impôts et des attestations de bonne fin : Au plus quatre (04) contrats d'études d'intermédiation sociales et d'implantations géophysiques de forage équipé de PMH ou à gros débit : 40 points (10 points par référence) ; Au plus quatre (04) missions de suivi-contrôle de projets de réalisation de forages équipés de PMH : 40 points (10 points par référence)	80 points
Organisation technique et managériale du cabinet : Note de présentation du candidat : 5 points Organigramme : 5 points Définition des postes du personnel clé permanent et appui siège : 10 points	20 points
Total	points

6- Chaque candidat sera évalué, comparé et classé en fonction des critères de notation ci-dessus cités conformément à la méthode de « Sélection basée sur la Qualification des Consultants (SQC) » en accord avec le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale de Juillet 2016 mis à jour en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020 et Septembre 2023.

Celui qui aura le nombre de point le plus élevé à la suite de l'évaluation sera retenu et invité à transmettre une proposition technique et financière pour la négociation du contrat.

7- Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leur capacité toutefois en se limitant à des groupements de deux (02) membres au plus.

8- Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisé en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020 et septembre 2023. Aussi, il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 de la Section III du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisé en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020 et septembre 2023, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

9- Les Consultants intéressés peuvent consulter les termes de référence à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de 08 heures 00 minutes à 16 heures 00.

10- Les manifestations d'intérêt en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies plus une copie électronique (fichier modifiable) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **Mercredi 17 avril 2024 à 11 heures 00 mn TU** avec la mention «mission d'intermédiation sociale et l'implantation géophysique de quarante-cinq (45) forages dont trente-deux (32) communautaires, onze (11) dans des écoles, un (01) pour un marché à bétail et un (01) pour une association des étuveuses et Suivi –contrôle des travaux des quarante-cinq (45) forages au profit des communes d'intervention du Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON) dans la région du Centre-Est».

NB : les termes de références sont disponibles auprès de l'Autorité contractante.

Adresse :

Direction Générale de l'AGETEER, Ouagadougou 930, Angle rue Zuug Siiga et rue ZAD secteur 24 ; 01 BP 6643 Ouagadougou 01 Burkina Faso

Tél. : + (226) 25 37 83 44 /45.

Email : ageteer@ageteer.bf

Le Directeur Général de l'AGETEER

Col. Ernest Auguste G. YELEMOU
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- | | |
|--|-----------------------|
| * Marchés de Fournitures et Services courants | P. 61 & 62 |
| * Marchés de Travaux | P. 63 & 64 |
| * Marchés de Prestations Intellectuelles | P. 65 |

Fournitures et Services courants

REGION DU CENTRE-OUEST

Acquisition de mobilier scolaire au profit du Conseil Régional du Centre-Ouest

Avis de demande de prix
n°2024-03/RCOS/CR/SG/PRM

Financement : budget du Conseil régional (FMDL), gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, du Conseil Régional du Centre-Ouest.

1. Le Conseil Régional du Centre-Ouest dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de équipement, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se composent en lot unique:

Lot unique : Acquisition de mobilier scolaire au profit du Conseil régional du Centre-Ouest.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : quatre-vingt-dix (90) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du service des marchés publics du Conseil régional du Centre-Ouest à Koudougou.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au service des marchés publics du Conseil régional du Centre-Ouest à Koudougou tél : 76 27

00 49 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la régie des recettes du Conseil Régional du centre-ouest. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant six cent mille (600 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse : bureau de la personne responsable des marchés du Conseil Régional du Centre-Ouest, avant le **15/04/2024, à 09 heures 00 minutes**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : l'enveloppe financière est de vingt-deux millions cinq cent mille (22 500 000) francs CFA TTC.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Pyma BADO

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE ZINIARE

COMMUNIQUE

COMMUNIQUE RELATIF A LA DEMANDE DE PRIX
N°2024-013/MSHP/SG/CHR-Z/DG/PRM

pour la fourniture de fils de suture chirurgicale (lot 1),
la fourniture de films et consommables d'imagerie médicale (lot 2) et la fourniture consommables d'odontostomatologie (lot3)
au profit du CHR de Ziniaré

La personne responsable des marchés publics, président de la commission d'attribution des marchés du CHR de Ziniaré, informe les éventuels candidats d'une erreur qui s'est glissée dans le dossier de demande de prix N° 2024-013/MSHP/SG/CHR-Z/DG/ pour la fourniture de fils de suture chirurgicale (lot 1), la fourniture de films et consommables d'imagerie médicale (lot 2) et la fourniture consommables d'odontostomatologie (lot3) au profit du CHR de Ziniaré, publié dans le **quotidien n° 3845 du jeudi 28 mars 2024 à la page 40.**

L'erreur constatée concerne le tableau du bordereau des prix unitaires du lot 2 à la page 40. En effet, il est demandé aux candidats au lot 2 de ne pas prendre en compte l'item 4 (FILM D'ECHO) du bordereau des prix unitaires du lot 2 à la page 40 dans leurs offres. Le reste demeure sans changement.

Aussi, la personne responsable des marchés invite tous ceux qui ont déjà acheté le dossier de bien vouloir passer au secrétariat du CHR de Ziniaré pour récupérer la partie corrigée du dossier.

Par ailleurs, pour permettre aux candidats de prendre en compte les modifications apportées au dossier, la date de dépouillement initialement prévue pour le mardi 2 avril 2024 est repoussée au **vendredi 5 avril 2024 à 9h.00mn.**

**LE PRESIDENT DE LA COMMISSION
D'ATTRIBUTION DES MARCHES P/I**

Djibril MAIGA
Administrateur des services de santé

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

COMMUNIQUE

Le Président de la Commission d'attribution des Marchés (CAM) du CHUR de Ouahigouya porte à la connaissance des éventuels soumissionnaires à la demande de prix N°2024-07/MSHP/SG/CHUR-OHG/DG/DMP pour l'acquisition de matériels d'hôtellerie dont l'avis est publié dans la revue des marchés publics N°3848 du mardi 02 avril 2024, page 37 qu'au lieu de :

- Le centre hospitalier universitaire régional de Ouahigouya lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériels d'hôtellerie d'un montant prévisionnel de trente-cinq millions (35 000 000) francs CFA TTC au profit du CHUR DE OUAHIGOUYA.

Lire

- Le centre hospitalier universitaire régional de Ouahigouya lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériels d'hôtellerie d'un montant prévisionnel de quarante-trois millions (43 000 000) francs CFA TTC au profit du CHUR DE OUAHIGOUYA.

Le reste sans changement.

Par ailleurs le président s'excuse des désagréments que cette situation pourrait occasionner.

W.Claude OUEDRAOGO
Administrateur des Hôpitaux et des services de santé

RÉGION DES CASCADES

Travaux de réalisation d'un (01) mini AEP à Sokourani au profit de la commune de Ouou

Avis de demande de prix
n°2024-01/RCAS/PCMO/COUO du 14/03/ 2024
Sources de financement : Budget communal (Transfert - MEEA)
gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la commune de Ouou.

1. La commune de OUOU lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation d'un (01) mini AEP à Sokourani au profit la commune de Ouou (Transfert MEEA) ;
2. Les travaux seront financés sur les ressources du budget communal (transfert MEEA) gestion 2024.
3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de catégorie U2 au moins pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en un lot unique comme suit : travaux de réalisation d'un (01) mini AEP à Sokourani au profit la commune de Ouou pour un montant prévisionnel de trente-sept millions quatre cent mille (37 400 000) francs CFA ;

4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quatre-vingt-dix (90) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés de la commune de Ouou tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 16 heures tél. 70 15 69 56.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la perception de Sidéradougou et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable du non réception du dossier transmis par le soumissionnaire.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million (1 000 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Personne Responsable des Marchés de la commune de Ouou, avant le **15/04/2024 à 9 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de cent vingt (120) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Zakaria YAOGO
Adjoint Administratif

RÉGION DES CASCADES

Travaux de réalisation d'un (01) mini AEP à Fornofesso dans la commune de Soubakaniédougou.

Avis de demande de prix
N° 2024-001/RCAS/PCMO/CSBK/CCAM DU 20 février 2024
Financement : budget communal (MEEA) gestion 2024.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la commune de Soubakaniédougou.

1. La commune de Soubakaniédougou lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation d'un (01) mini AEP à Fornofesso dans la commune de Soubakaniédougou (Transfert MEEA) ;
2. Les travaux seront financés sur les ressources du budget communal (transfert MEEA) gestion 2024.
3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de catégorie Fn1 au moins pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en un lot unique comme suit : travaux de réalisation d'un (01) mini AEP à Fornofesso dans la commune de Soubakaniédougou (Transfert MEEA) ;

Enveloppe : trente-sept millions quatre-cent mille (37 400 000) francs CFA ;

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés de la commune de Soubakaniédougou tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 16 heures tél. 73048391.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la perception de Soubakaniédougou et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable du non réception du dossier transmis par le soumissionnaire.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de sept cent mille (700 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse l'adresse du Secrétariat général de la mairie de Soubakaniédougou, avant le **15/04/2024, à 9 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission
d'attribution des marchés**

Goubar Rodrigue DABIRE
Secrétaire Administratif

REGION DU SUD-OUEST

Travaux divers au profit du Conseil régional du Centre-Ouest

Avis de demande de prix
N°: 2024-04/RCOS/CR/SG/PRM

Financement : Fonds minier pour le développement local (FMDL),
gestion 2024

1-Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, du Conseil régional du Centre-Ouest.

Le Conseil régional du Centre-Ouest lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (agrément minimum B1) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se composent en quatre (04) lots comme suit :

Lot 1 : Achèvement de la construction de quatre (04) salles de classe au CEG de Tio (Siglé).

Lot2: Construction de trois (03) salles d'atelier au lycée professionnel national maurice Yaméogo de Koudougou.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 45 jours pour les lots 1 et 150 jours pour le lot 2.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de de la Personne responsable des marchés au Conseil régional du centre-Ouest.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au service des marchés du Conseil régional du centre-Ouest, BP 403 Koudougou; tél : 25 44 05 16 / 76 27 00 49 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour le lots 1 et soixante-quinze mille (75 000) FCFA pour le lot 2 à la régie des recettes du Conseil régional du Centre-Ouest. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de

-Lot 1 : Trois cent soixante-quinze mille (375 0000) Francs CFA ;

-Lot 2 : Un million cinq cent mille (1 500 000) Francs CFA ;

Les offres devront parvenir ou être remises à la personne responsable des marchés du conseil Régional du Centre-Ouest, avant le **15/04/2024, à 09 heures 00 mn TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : Les montants prévisionnels en francs CFA TTC : Lot 1 : quinze millions (15 000 000) et Lot 2 : soixante millions (60 000 000).

Président de la Commission d'attribution des marchés

BADO Pyma

REGION DES HAUTS BASSINS

Construction d'un incinérateur au profit du CHUSS.

Avis de demande de prix
N°2024-010/MSHP/SG/CHUSS/DG/DMP
Financement : Budget du CHUSS, Exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024 du Centre Hospitalier Universitaire Sourô Sanou (CHUSS).

1. Le CHUSS dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix lance une demande de prix ayant pour objet : construction d'un incinérateur au profit du CHUSS pour un montant prévisionnel de vingt-huit millions cinq cent mille (28 500 000) francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC), tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (ayant l'agrément technique de catégorie B2 du ministère de l'urbanisme, des affaires foncières et de l'habitat) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en lot unique : construction d'un incinérateur au profit du CHUSS.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Directeur des Marchés Publics (DMP) sis au rez de chaussée du bâtiment administratif du CHUSS, (bureau DMP), téléphone : +226 70 67 64 22/ 78 42 49 94.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau du Directeur des Marchés Publics (DMP) sis au rez de chaussée du bâtiment administratif du CHUSS, (bureau DMP) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA au service de recouvrement du CHUSS.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au Bureau du Directeur des Marchés Publics sis au rez de chaussée du bâtiment administratif du CHUSS avant le **15/04/2024 à 9h 00 mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Aboubacar OUATTARA/-
Administrateur des Services de Santé

Constitution d'un répertoire de fournisseurs/Prestataires pour les demandes de cotations de la Direction Provinciale de l'Education Préscolaire Primaire et Non Formelle (DPEPPNF) des Balé au titre de l'année 2024

Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2024-001/MENAPLN/RBMH/ DREPPNF/DPEPPNF-BL du 28 Mars 2024

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés publics (PPM) exercice 2024, la Direction Provinciale de l'Education Préscolaire Primaire et Non Formelle (DPEPPNF) des Balé lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2024.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Fournisseurs / Prestataires que la DPEPPNF-Balé pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations pour l'acquisition de biens et services.

3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants, en règle vis-à-vis de l'administration et spécialisées dans les domaines ci-après.

Fournitures et équipements

1. Fournitures de bureau ;
2. Fournitures de consommables et matériels informatiques (agrément exigé),
3. Fournitures de matériels et mobiliers de bureau ;
4. Fournitures de matières d'œuvre ;
5. Tables-bancs ;
6. Fournitures de produits d'entretien et de nettoyage ;
7. Fournitures scolaires ;
8. Fournitures de pièces de rechange ;
9. Véhicule à deux (02) roues.

Prestations de service

- 1- Entretien et maintenance de climatiseurs ;
- 2- Entretien et maintenance de bâtiment intérieur/extérieur ;
- 3- Installation et réparation du circuit électricité ;
- 4- Entretien et maintenance du réseau internet ;
- 5- Entretien et maintenance de matériels informatiques et péri-informatiques (agrément exigé) ;
- 6- Entretien et maintenance des véhicules à deux roues ;
- 7- Nettoyage de bâtiments ;
- 8- Fournitures de pause-café (renforcée) et déjeuner ;
- 9- Entretien de maintenance de véhicule quatre roues ;
- 10- Location de salles de conférence ;

Travaux

- 1- Travaux de construction de hangar (agrément exigé).

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires pour les demandes de cotations au profit de la DPEPPNF-Balé. »

5. Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

- une lettre de manifestation d'intérêt précisant le domaine principal des activités, le numéro de contact et le ou les domaine (s) pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
- une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
- l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- un contact téléphonique permanent.

6. Les entreprises ayant déposé une offre de services auprès de la DPEPPNF-Balé sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Chef de Service de Gestion des Ressources Financières et Matérielles de la DPEPPNF-Balé, sis à Boromo à côté de la Radio Voix des balé, contact : 76 05 89 57/ 70 76 36 73 aux heures suivantes : 7h30 mn TU à 12h30 mn et de 13h 00 mn à 16 h 00 mn TU.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **11/04/2024 à 9h00 mn**. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.

9. La DPEPPNF-Balé se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

La PRM Provinciale

Assèta KOANDA

Administrateur Civil

Médaillé d'Honneur des Collectivités Locales



La célérité dans la transparence